

# **Neuchâtel Interfacée**

Lecture d'une discontinuité ville - lac

**LES JEUNES-RIVES**

janvier 2010



## **Avertissement au lecteur**

Cet ouvrage se compose à grand renfort d'images, parmi lesquelles des plans, des photographies, des gravures ou peintures et des photomontages. Ces quatre catégories graphiques servent différents niveaux de lecture. Les plans sont descriptifs et analytiques. Ils sont la base de la lecture spatiale et permettent de la diriger selon leur traitement. Les photographies narrent la réalité selon un point de vue. Elles sont le support pour une lecture plus immédiate d'un lieu. La mise en lien de plusieurs photographies permet de mettre en avant un aspect discuté et analysé dans le texte. Les gravures et peintures s'apparentent aux photographies parce qu'elles sont la capture d'un endroit à un moment donné. Cependant, elles donnent à travers l'interprétation de l'artiste une image construite d'un lieu. Ainsi, les peintures et gravures ne racontent pas forcément la réalité mais sont utiles pour comprendre l'ambiance et le caractère d'un endroit. Finalement, les montages photographiques veulent développer un questionnement chez le lecteur. Ils confrontent des idées théoriques avec un lieu physique. Ces collages approchent la nature complexe de la lecture d'un site. Ils racontent autant la nature physique du site que la manière de le comprendre. Ces représentations sont ironiques. Elles définissent une base conceptuelle graphique accompagnant les idées développées par écrit.

Les images viennent avant le texte, car elles donnent une impression directe forte du concept et de la stratégie d'analyse développés. Elles permettent d'axer la pensée du lecteur et de le questionner. Nous supposons un lecteur actif, intéressé à tourner et retourner les pages pour s'imprégner et comprendre les images, afin de développer son point de vue tant à partir du texte que des éléments graphiques.



## **INTERFACE n.f.**<sup>1</sup>

1. Plan ou surface de discontinuité formant une frontière commune à deux domaines aux propriétés différentes et unis par des rapports d'échanges et d'interactions réciproques.
2. Limite commune à deux systèmes, permettant des échanges entre eux.
3. Surface séparant deux phases chimiques non-miscibles.

---

1 dictionnaire Larousse, 2009

## Table des matières

<b>Données</b>	<b>9</b>
<b>Préambule</b>	<b>17</b>
Contiguïté ville - lac	19
Définitions	23
<b>Apparition des milieux et naissance de l'interface</b>	<b>31</b>
Géomorphologie	34
<b>Apprivoiser l'interface</b>	<b>37</b>
Le rapport ville - lac dans le temps	40
<b>Expansion de l'interface</b>	<b>51</b>
Le remblai des Jeunes-Rives	58
Morphologie urbaine : additions et soustractions	64
Morphologie et expression du bâti	68
Polarisation	72
Parcours	77
Parcs	80
<b>Occuper l'interface I</b>	<b>83</b>
Lecture objective et conception subjective	86
Promenade autour du lac	94
Lieux particuliers traversés par la promenade	97
Des bâtiments et de l'eau	114
Le parc de Jeunes-Rives	118
Patchwork	122
Promenade dans le parc	125
Plage	125

Places de sport	127
Jeux pour enfants	127
Arbres	129
Mobilier	129
Junkspace	131
<b>Occuper l'interface II</b>	<b>135</b>
Le temporaire	139
Expo.02	144
Coney Island	147
Arteplage de Neuchâtel	149
Réalité vs fiction	151
Omniscience	155
Frontière et séparation des milieux	155
Lausanne : l'exposition de 1964	159
Héritage de l'exposition de 1964 et souvenirs d'Expo.02	161
Les parcs après les expositions	162
<b>Valider l'interface : un scénario</b>	<b>165</b>
Synthèse	167
Caractériser l'interface	169
Moyens de validation	171
Chemins et textures	171
Objets	173
Promenade	173
Application	175
<b>Bibliographie et table des illustrations</b>	<b>177</b>



## DONNÉES



46° 59' 25" N | 6° 55' 50" E | 32 333 habitants



NEUCHÂTEL | SUISSE





VUE AÉRIENNE DE NEUCHÂTEL



- ① bain des Dames
- ② entrepôt des trams
- ③ tour des Prisons
- ④ collégiale
- ⑤ château
- ⑥ esplanade du Mont-Blanc
- ⑦ hôtel Beau-Rivage
- ⑧ poste
- ⑨ port de Neuchâtel
- ⑩ avenue du 1<sup>er</sup> Mars
- ⑪ hôtel Beaulac
- ⑫ hôtel du palais DuPeyrou
- ⑬ port de plaisance
- ⑭ jardin anglais
- ⑮ quartier des Beaux-Arts
- ⑯ place du 12 Septembre
- ⑰ gare
- ⑱ université, faculté des lettres et sciences humaines
- ⑲ patinoire
- ⑳ stade de la Maladière
- ㉑ port du Nid-du-Crô
- ㉒ parc du Nid-du-Crô
- parc des Jeunes-Rives
- remblai des Jeunes-Rives



0 100 500m





TOPONYMIE



## PRÉAMBULE



## **Contiguïté ville - lac**

Depuis toujours, les villes cherchent un rapport avec l'eau. Une lecture de la carte de la Suisse relève effectivement qu'une majorité des villes d'importance se situe à proximité d'un lac ou d'une rivière. Le développement de ces agglomérations suit des lignes différentes et caractérise le rapport qu'elles entretiennent avec leur cours ou leur plan d'eau.

Le choix d'étude se porte sur Neuchâtel, car cette ville cultive avec son lac une relation intrigante et souvent remise en question. Malgré sa situation exceptionnelle, il subsiste des lieux au bord de l'eau qui ne favorisent pas un rapport avec le lac.

Au cours du temps, Neuchâtel se bâtit toujours à proximité du plan d'eau et, ne pouvant s'agrandir aisément sur les hauteurs de par la topographie, s'étend sur l'eau par remblais successifs. Chaque comblement modifie la forme urbaine et remodèle la relation entre la ville et le lac.

Les derniers travaux de comblement dans les années 1960 créent les Jeunes-Rives. Ce remblai est une vaste étendue articulée entre la vieille ville et l'actuel quartier de l'université, des gymnases et du stade de la Maladière. Le but initial est de permettre la construction de la station d'épuration des eaux usées. Cependant, ce bâtiment ne colonise pas l'entier du remblai ; des installations sportives et un bâtiment de l'université s'y ajoutent. Le site ne profite toutefois pas d'une volonté d'aménagement claire et planifiée dans le temps. Depuis lors, l'occupation de cette extension urbaine suscite de nombreux débats et reste aujourd'hui sans réponse concrète. Le potentiel du site n'a jamais été véritablement exploité.

Une étude effectuée par l'Université de Neuchâtel en 1978<sup>1</sup> montre qu'une majorité des personnes interrogées (90,6%) se sent concernée par le problème de l'aménagement des Jeunes-Rives et qu'une part quasiment aussi importante (88,2%) n'est pas satisfaite de son aménagement. Les Neuchâtelois souhaitent que cet endroit devienne un lieu de détente privilégié et en conséquence qu'un grand espace vert soit aménagé. D'autres équipements tels que piscine couverte, théâtre ou maison des congrès pourraient également s'y ajouter. Jusqu'à aujourd'hui, aucun changement notable n'a été effectué.

Cependant, en 2002, Neuchâtel accueille sur les Jeunes-Rives une partie de la 6<sup>e</sup> exposition nationale. Pendant cette période, le site se métamorphose. Les terres en bordure d'eau sont occupées et des constructions émergent de l'eau. Pour la première fois, ce lieu provoque un réel engouement. En journée aussi bien qu'en soirée, il est assailli par les visiteurs et - phénomène essentiel - par les habitants de la ville. Une fois tous les pavillons visités, ces derniers continuent de se rendre aux Jeunes-Rives pour profiter des restaurants, salles de concerts, pour s'y promener ou tout simplement savourer l'ambiance. Pendant les cinq mois d'Expo.02, les habitants découvrent leur ville et leur lac sous un autre angle et s'enthousiasment de l'aménagement proposé par l'exposition.

Néanmoins, le site est remis en l'état dès la fin de l'exposition et perd une grande partie de son attrait aux yeux des citoyens. Une tentative de réaménagement s'amorce l'année suivante, mais le projet est rejeté par les citoyens.

---

1 GINI M., NEUENSCHWANDER J.B., RENAUD M., *Etude pour un aménagement des Jeunes-Rives de la ville de Neuchâtel*, p. 18-33

Depuis, l'amélioration des Jeunes-Rives reste en suspens. En s'y rendant, il reste un sentiment de chantier inachevé. Diverses activités s'installent sans réellement engager l'interaction entre la ville et le lac. La pertinence de certains programmes peut être remise en question, notamment le parking à ciel ouvert qui occupe une grande partie du site ou la plage dont l'accès à l'eau est inconfortable.

Le déclic se fera peut-être en janvier 2010, à l'annonce des résultats d'Europarc, le concours d'idées européen en architecture et urbanisme. L'un des sites à l'étude comprend le parc des Jeunes-Rives.

Ce travail commence par le site. Sa motivation vient du grand potentiel que les Jeunes-Rives présentent comme espace d'échanges entre la ville et le lac. Il s'agit de comprendre et d'analyser la nature des relations et les moyens à travers lesquels ces deux entités communiquent. Cet énoncé permettra de produire un projet qui sera basé sur les résultats de cette étude.



## Définitions

Le présent énoncé propose une lecture du rapport entre une ville et un lac, dirigé par le thème de l'interface. L'annonce de la structure doit être précédée de trois définitions de base pour situer ce thème.

## Milieu

*« [Un milieu est un] environnement social dans lequel une composante de la société (individu, groupe, localité...) se trouve immergée et avec lequel cette composante entretient des relations interactives diverses, constituant tout à la fois une série de déterminants, un ensemble de ressources et un enjeu pour une stratégie d'acteur.<sup>1</sup> »*

*« [...] dans le monde social, les opérateurs peuvent être des acteurs qui instrumentalisent le milieu pour penser et réaliser leur propre stratégie.<sup>2</sup> »*

Un milieu se comprend comme un territoire avec les acteurs qui l'occupent. Il se caractérise par des propriétés physiques, sociales et/ou fonctionnelles qui permettent de fixer ses limites.

Un milieu existe pour lui-même sans forcément entrer en relation avec d'autres. Lorsqu'il est en interaction cependant, il demeure une entité propre et non-miscible.

L'Homme a la capacité d'agir sur la forme et l'apparence d'un milieu. Il peut y implanter des fonctions et redéfinir ses limites. Il peut également créer un milieu artificiel sur un territoire libre ou en modifiant les limites d'un autre.

---

1 LÉVY Jacques, LUSSAULT Michel, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, p. 617

2 *Idem*, p. 620

A Neuchâtel, deux milieux sont présents depuis des millions d'années : le lac et la terre. Ils se définissent originellement par des propriétés physiques différentes. Le premier est liquide alors que le second est solide. La terre devient ville par l'action de l'Homme au cours des siècles. Le modelage artificiel du milieu *terre* implique la transformation du milieu *lac*, puisqu'ils sont en contact.

## Echange

Les échanges permettent à deux ou plusieurs milieux d'entrer en interaction. Ils peuvent être matériels ou immatériels, physiques ou sensoriels. Un accès permettant le passage d'un milieu à un autre, un lien visuel ou un changement de mode de transport sont considérés comme des types d'échange possibles. Les échanges n'existent que par la présence de milieux interactifs et au travers de l'interface qu'ils partagent.

## Interface

« [...] La notion d'interface [...] correspond au contact entre au moins deux objets de natures différentes.<sup>1</sup> »

« [l'interface] assure avant-tout une fonction de mise en relation de différents systèmes territoriaux [...].<sup>2</sup> »

« [...] l'interface capte, filtre, transforme et oriente les multiples échanges qui s'y déroulent [...].<sup>3</sup> »

---

1 LÉVY Jacques, LUSSAULT Michel, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, p. 196

2 *Idem*, p. 197

3 *Idem*, p. 200

Une interface est un entre-deux. Elle est un système situé sur la discontinuité entre deux milieux. Elle existe parce que deux ou plusieurs milieux existent et interagissent. Elle est le média soutenant les échanges entre eux.

Une interface peut se matérialiser sous la forme d'un espace ou d'une étendue, mais peut aussi être une limite invisible. Dans le cas où l'interface est un espace, sa forme n'est pas déterminée par sa fonction. En revanche, sa nature qualifie et module sa fonction. Une interface est un système de transmission et de valorisation d'échanges.

L'Homme peut définir et construire des interfaces. Il peut donc articuler les échanges entre les milieux.

Un pinceau est un exemple d'interface. Le pinceau existe parce que la toile et la peinture existent. Il peut avoir de multiples formes (manches, types de poils, largeur, longueur, etc.) qui sont autant de paramètres modulant l'échange de peinture de la palette au tableau par le peintre. Le peintre est l'acteur des milieux *toile* et *peinture*. Ces milieux interagissent au travers de l'interface *pinceau* activée par l'artiste.

Différentes interfaces existent à différentes échelles. Elles peuvent devenir la limite entre la terre et le lac, celle qui sépare une surface goudronnée d'une surface pavée ou encore un aéroport, noeud d'échange entre une capitale et le monde entier. La nature de l'interface est propre au type de rapports recherchés ou existants entre deux milieux.

Le concept d'interface intervient dès le moment où l'espace des interrelations entre des milieux est compris comme un réseau. Celui-ci est le système d'organisation de la mise en relation des milieux. Il est le vecteur des échanges et l'interface est le traducteur des éléments échangés. Une

interface spécifique existe entre chaque milieu et le suivant. Un milieu peut donc définir plusieurs interfaces, dépendant du nombre d'entités avec lesquelles il est en relation.

## **Structure**

Le traitement du thème suit une orientation chronologique afin de jeter les bases du développement du site. Chaque chapitre analyse un volet particulier du thème, proposant différents niveaux de lecture. Le dernier chapitre synthétise les thèmes soulevés et ouvre la question d'un potentiel scénario.

La lecture de la relation terre - lac commence à l'échelle de la ville. Elle se concentre ensuite sur des objets vecteurs de cette relation. Le développement se poursuit par l'analyse du parc des Jeunes-Rives dans un périmètre étendu. Certains objets étudiés appartiennent à plusieurs chapitres, apparaissant de ce fait plusieurs fois.





## **Naissance des milieux et apparition de l'interface**

Une interface se définit avant tout par les milieux. Ceux-ci doivent commencer par exister pour former une interface qui leur permet d'interagir. Ce volet présente la formation naturelle des milieux.

## **Apprivoiser l'interface**

L'Homme construit les milieux qu'il habite et développe l'interface qui les relie. Ce chapitre parcourt les différentes étapes de construction de remblais à Neuchâtel et illustre les rapports entretenus entre la ville et le lac.

## **Expansion de l'interface**

Une interface est, dans sa définition physique, une limite formée par la discontinuité de deux entités. Elle n'est pas encore un espace. Les Jeunes-Rives sont cependant une interface construite, définissant par conséquent un espace. Cette partie s'intéresse à la valeur d'interface du site, en tant qu'espace servant de la ville et du lac.

## **Occuper l'interface I**

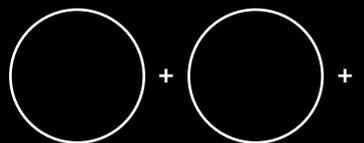
Le long du lac, des objets urbains activent des relations entre les milieux. Ces constructions sont étudiées dans ce chapitre selon leur type et la nature des échanges qu'elles permettent.

## **Occuper l'interface II**

Cette partie se penche sur la capacité des Jeunes-Rives à accueillir des constructions temporaires. Elle se concentre sur la modification des échanges ville - lac par la présence d'Expo.02 sur le site.



# APPARITION DES MILIEUX ET NAISSANCE DE L'INTERFACE



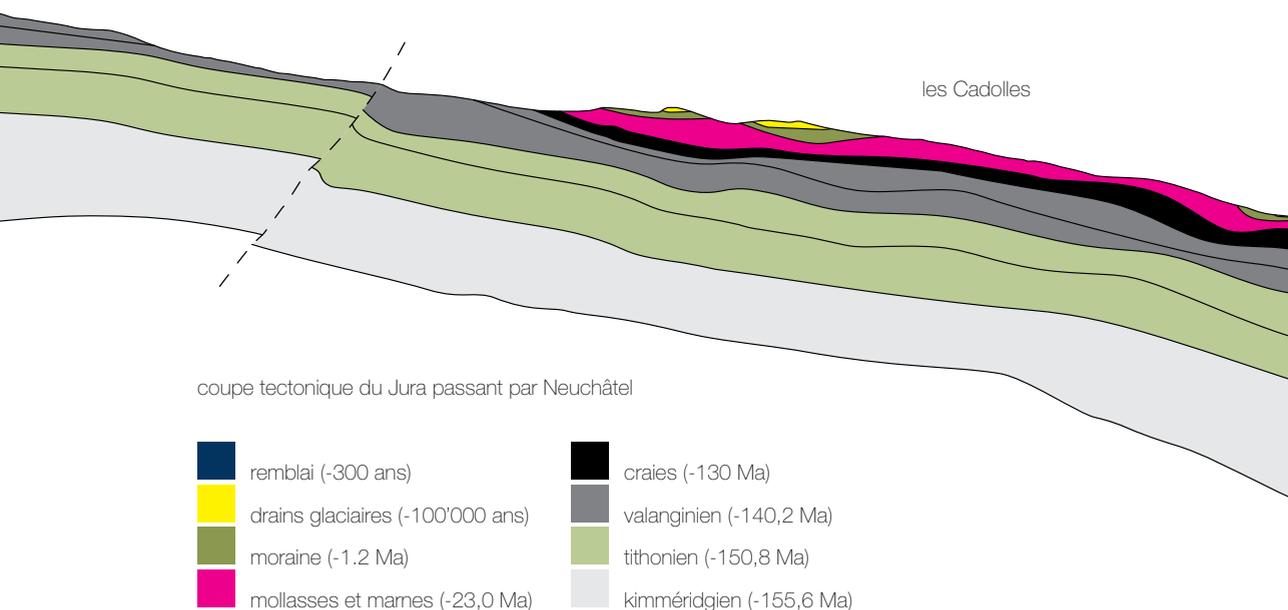




**PRÉHISTOIRE / HISTOIRE**

## Géomorphologie

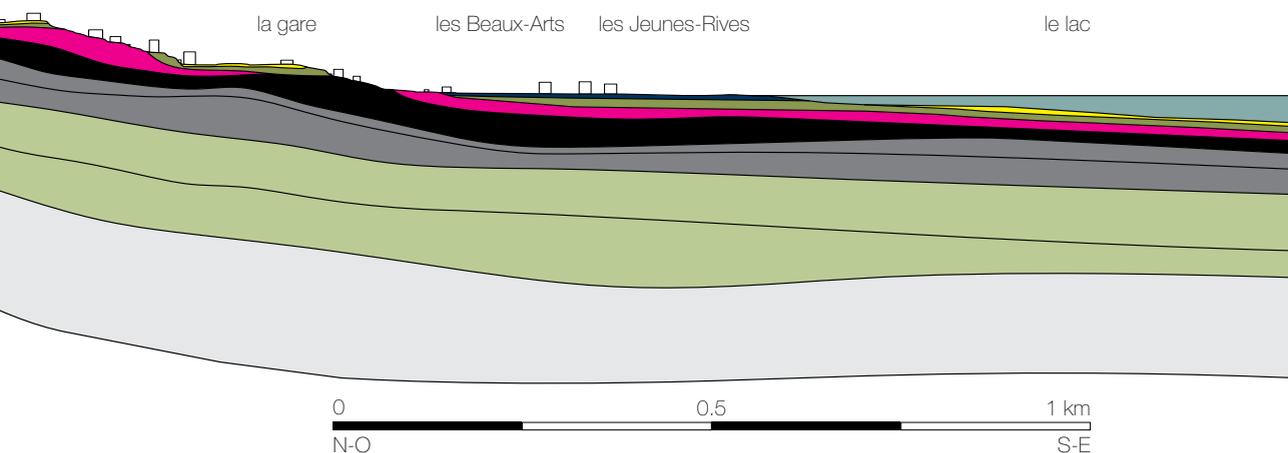
La création des milieux est un processus très long. L'apparition géologique du lac est tributaire de la formation du Jura. Cette chaîne montagneuse commence son développement durant le Crétacé (-145.5 à -70.6 Millions d'années) par le dépôt de sédiments calcaires. Ces dépôts apparaissent alors qu'une mer chaude et fortement peuplée recouvre l'Europe occidentale. L'ère tertiaire (-65 à -3.6 Ma) voit apparaître la formation des sédiments plus tendres. Vers -35 Ma, un soubassement rocheux calcaire se forme et des molasses - caractéristique du plateau suisse - sont drainées dans l'axe nord-est sud-ouest spécifique de la région. Le plissement du Jura survient aux environs de -12 Ma. Plus tard, la poussée des Alpes (-3.6 Ma) se répercute par des plis et failles sur le Jura. Dès -2.4 Ma, le climat se rafraîchit considérablement. Des glaciers descendent le long des vallées alpines, notamment par la vallée du Rhône. Ils façonnent le fond du lac et le Jura en drainant des moraines.



La dernière glaciation finit de donner la forme que nous connaissons au lac de Neuchâtel. Elle débute voici 120'000 ans et s'achève vers -18'000, lorsque la température augmente.

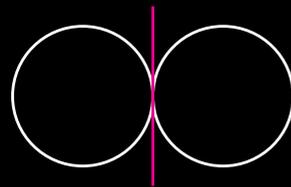
Les glaciers charrient beaucoup de sédiments par leurs retraits et avancées successifs. Leur poids forme une couche imperméable qui constituera le fond du lac. La région des Trois-Lacs doit sa planéité aux passages de ces glaciers. Ce paysage engendre des cours d'eau post-glaciaires dont le tracé évolue sans cesse. Ainsi, il est arrivé que leur sens d'écoulement change de direction ou que les lacs de Morat, de Bienne et de Neuchâtel ne forment qu'une seule étendue d'eau.

La représentation temporelle du modelage géomorphologique est difficilement saisissable. Si cette chronologie, débutant à -150 Ma est une ligne de 1.5 km, le temps de la dernière glaciation (100'000 ans) mesure 1 mm. Le dernier 0.01 mm correspond au remodelage des milieux par l'Homme.





## APPRIVOISER L'INTERFACE

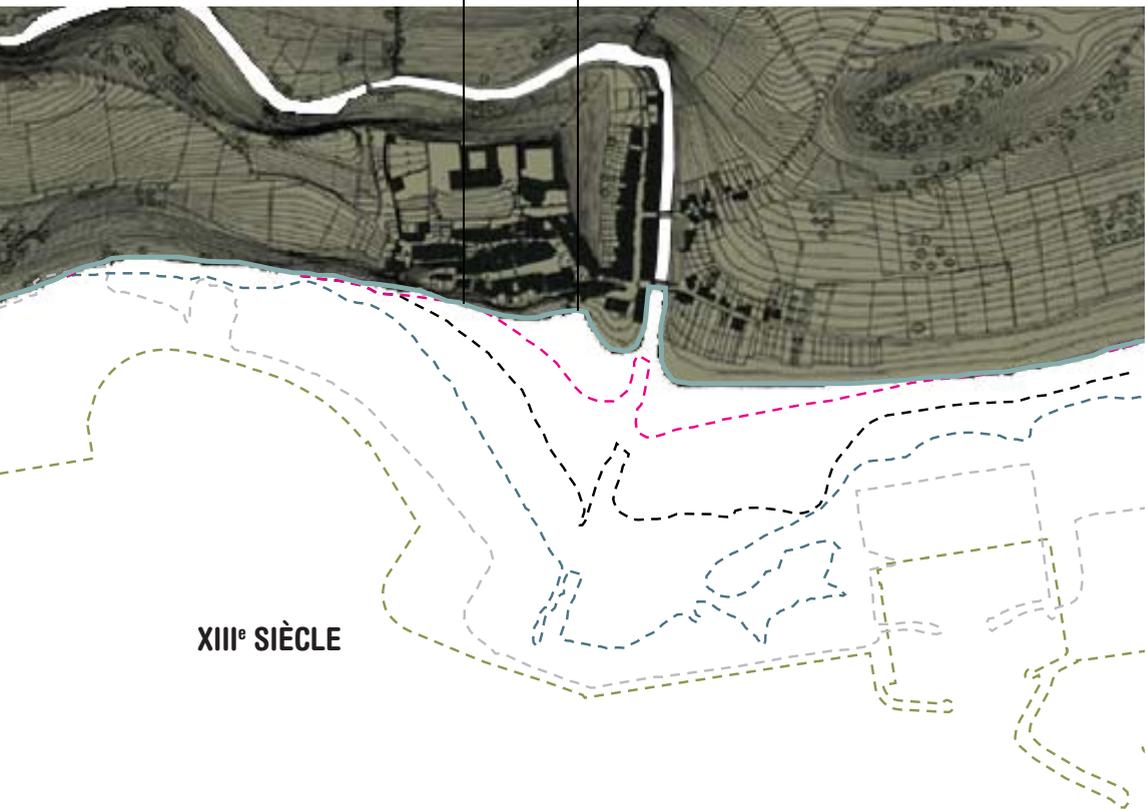




**XII<sup>e</sup> SIÈCLE**

escaliers

le Seyon



**XIII<sup>e</sup> SIÈCLE**



le Gros Mur

**XV<sup>e</sup> SIÈCLE**



**XVII<sup>e</sup> SIÈCLE**

## Le rapport ville - lac dans le temps

C'est dans un acte datant de 1011 que Neuchâtel, nommée *Nouveau Château*, apparaît pour la première fois. Il est cependant difficile de dater avec précision l'installation des premiers habitants à proximité du château primitif, disparu désormais.

La construction du château et de la collégiale, toujours présents dans la ville d'aujourd'hui, commence dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle. Ils s'érigent sur un éperon rocheux dominant les environs, laissant les habitants s'installer sur le flan sud. Ce lieu n'est pas choisi au hasard : cette position permet la protection efficace de la bourgade. En effet, trois côtés bénéficient de défenses naturelles : au nord et à l'est grâce à la rivière *le Seyon*, au sud par le lac. A l'ouest, un fossé creusé des mains des habitants complète le dispositif. Bien que la bourgade s'étende en direction du lac, elle ne le touche pas. Une falaise renforcée par des remparts forme la limite.

A cette époque les habitants n'ont pas d'accès direct au lac, malgré son rôle essentiel dans la vie quotidienne. Le mauvais état des routes favorise le transport naval. De son côté, le delta du Seyon, dont la ville ne s'est pas encore emparée, s'agrandit naturellement par les alluvions que la rivière charrie.

Au XIII<sup>e</sup> siècle, la ville ne peut se contenter de son espace *intramuros*. Elle se développe sur la rive droite du Seyon. Les habitations qui se construisent à cet endroit ne profitent plus de la protection des remparts. Ils sont cependant en sécurité grâce à la rivière. Une technique de construction particulière est utilisée pour l'édification de maisons à même le cours d'eau. Il n'est plus possible de construire uniquement en bois. Des pierres régionales - de la pierre d'Hauterive, du Valanginien et du Portlandien principalement - sont acheminées par barques. Les façades sur le Seyon sont pratiquement

aveugles et participent ainsi au système défensif. Pourtant, il n'est pas rare que des habitations s'effondrent à cause de l'instabilité du sol et qu'elles doivent être reconstruites.

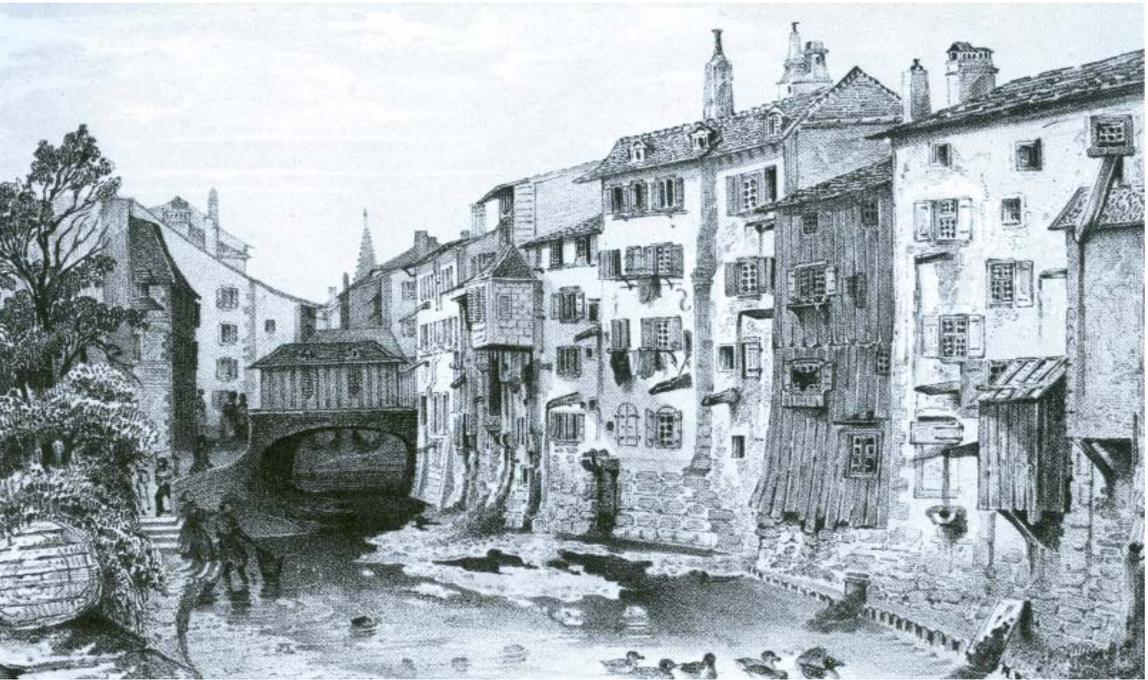
Sur la rive gauche de la rivière, joignable grâce à deux ponts, s'égrènent quelques petites constructions en bois telles des hangars ou des granges. Il faut attendre la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle pour que cette rive soit investie par des édifices permanents. Un nouveau système de protection doit alors être imaginé, car ces bâtiments ne bénéficient plus de protection naturelle. La bourgade se dote donc de murailles sur l'ensemble de son pourtour et un fossé est creusé à l'est. L'accès au lac est facilité par la construction de deux petits escaliers liant le domaine *intramuros* aux rives.

Bien que le Seyon ne participe plus au système défensif, les constructions ne cessent de lui tourner le dos. Les peintures retrouvées le présentent sous un bien meilleur jour qu'en réalité. Comme décrit par Henry Coulon dans *Promenade Dans La Ville De Neuchâtel. Souvenirs.* en 1868, la rivière est un véritable égout à ciel ouvert.

<i>Il faut avoir vu la rivière</i>	<i>Vu sous le pont, dormir l'ivrogne</i>
<i>Couler, peu fière,</i>	<i>Posant sa trogne</i>
<i>Sous les ponts :</i>	<i>Près d'un chou ;</i>
<i>Il faut avoir, dans cette aiguière,</i>	<i>Avoir encore flairé la peste</i>
<i>Vu la matière</i>	<i>Montant d'un reste</i>
<i>Des bas-fonds ;</i>	<i>De boyaux</i>
<i>Avoir rêvé d'eau de Cologne</i>	<i>Et vu, sur les rives funestes</i>
<i>Sur la charogne</i>	<i>Pendre, immodestes</i>
<i>D'un matou,</i>	<i>Les tuyaux ;</i>
	<i>[...]</i>



vues sur le Seyon, vers 1840



De plus en plus de terres sont gagnées sur le lac et les seuls alluvions du Seyon ne peuvent être entièrement portés responsables. Lors de travaux, il est aisé de déposer les déchets de construction en contre-bas. Ce sont les premiers comblements entrepris par l'Homme. Ils ne résultent pas encore d'une volonté constructive comme cela sera le cas plus tard.

Dans le troisième quart du XIV<sup>e</sup> siècle, les rives s'agrandissent et la muraille à l'est n'atteint plus le lac. Les envahisseurs peuvent ainsi la contourner et pénétrer la ville. L'étendue d'eau ne constitue plus une barrière de protection. La ville construit donc au sud un solide rempart appelé le *Gros Mur*. Quelques petites ouvertures dans cette nouvelle fortification joignent la ville aux rives, où s'amarrent les barques assurant les liaisons avec l'extérieur.

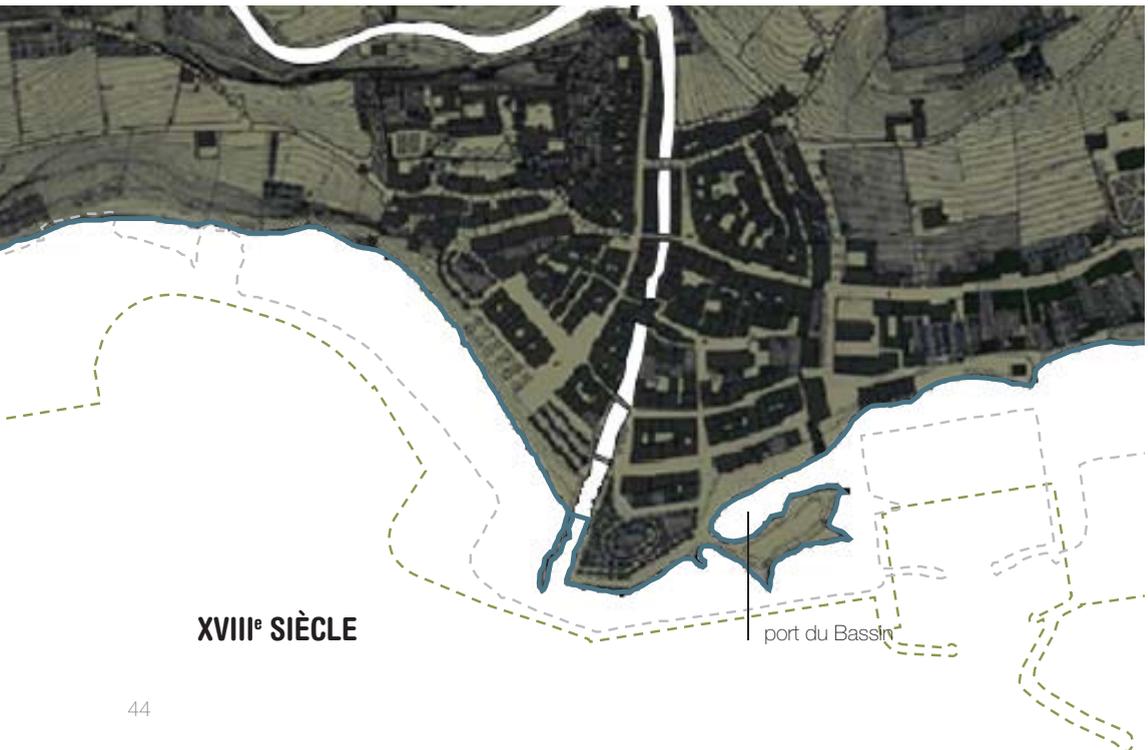
Le terrible incendie de 1450 ruine la bourgade. Seules treize maisons sont épargnées. Neuchâtel est reconstruite et les habitants en profitent pour élargir et rehausser les maisons. En 1579, une gigantesque crue du Seyon détruit à nouveau de nombreuses constructions.

La ville du XVII<sup>e</sup> siècle s'étire sur le lac. L'instabilité politique de l'époque empêche le développement *extramuros*. Le lac étant peu profond aux abords des rives, des terrains peuvent être gagnés facilement. Les premiers comblements volontaires supportent la construction de nouveaux quartiers.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le climat politique en Europe s'apaise. Les remparts deviennent inutiles. La ville connaît alors un formidable essor et s'agrandit significativement vers l'est.



port du Bassin, vers 1820  
vue sur les quais, fin du XVIII<sup>e</sup> siècle



**XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE**

port du Bassin

Dès 1707, la ville construit un port à l'abri des vagues. Elle prolonge les terrains alluviaux du delta du Seyon de sorte à créer un bras de terre parallèle à la rive, emprisonnant un fragment de lac. Ainsi, le port du Bassin voit le jour. Des estampes le représentent de manière flatteuse. Pourtant, il se transforme rapidement en marais, en raison de l'incapacité des eaux à se renouveler dans cet espace renfermé. De plus, son fond irrégulier fréquemment ensablé empêche l'accostage des barques. Vers le milieu du siècle, des ingénieurs projettent de détourner le cours du Seyon par le port du Bassin afin qu'il le désengorge du sable et des galets qui compliquent son utilisation. L'entreprise se révèle fort coûteuse et inefficace. Le Seyon, perdant son élan dans le détour qui lui est imposé, ne parvient plus à conduire ses alluvions jusqu'au lac. Il les abandonne en chemin, comblant la partie occidentale du port. Après six ans de travaux infructueux, le Seyon doit reprendre son chemin originel. Il ne le conserve cependant pas très longtemps puisque, dès 1843, de grands travaux le détournent sous la colline du château. Il disparaît ainsi du centre-ville. L'histoire du port du Bassin se conclut par son comblement volontaire entre 1825 et 1845. Cette opération engendre la construction d'un nouveau port plus à l'est.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la ville souhaite se réorganiser et aménager des espaces verts. Elle change totalement sa relation avec l'eau. Le bord du lac qui ressemblait jusqu'alors à un dépotoir se transforme. Des promenades, des quais, des allées d'arbres et des parcs construisent le paysage. Malgré les travaux entrepris, les rives n'ont pas encore leur ligne actuelle. Il faut pour cela attendre la construction du Quai Osterwald en 1835.

La forme du lac de Neuchâtel se modèle grâce à la première correction des eaux du Jura. Cette grande entreprise transforme les rives de Neuchâtel, mais aussi toute la région des Trois-Lacs. Dès le XVI<sup>e</sup> siècle, plusieurs travaux s'effectuent pour parer localement aux effets des crues des rivières



remblai dans le quartier des Beaux-Arts et pour l'entrepôt des trams, 1895 et 1904



et débordements des lacs. Ce n'est finalement qu'en 1868 que cette opération artificielle majeure commence. Elle est menée conjointement par des hommes et les premières machines à vapeur de chantier. Le but de la correction est la régulation et l'abaissement des eaux des trois lacs, qui descendent en moyenne de 2.5 m. Cependant, la variation des niveaux reste d'une amplitude considérable : de 5 m avant la correction à 3.3 m après. Grâce aux travaux, le lac de Neuchâtel gagne 23.3 km<sup>2</sup> de rives.

Cette baisse de niveau a une répercussion sur la navigation : les bateaux à vapeur ne disposent plus d'une profondeur d'eau suffisante pour accoster. Il devient donc impératif de s'avancer sur le lac pour maintenir les liaisons lacustres. Les terrains remblayés accueillent de nouveaux logements et infrastructures. Neuchâtel peut ainsi accueillir sa population grandissante. Alors qu'elle ne compte encore que 7'000 habitants en 1850, elle en dénombre 21'000 en 1914.

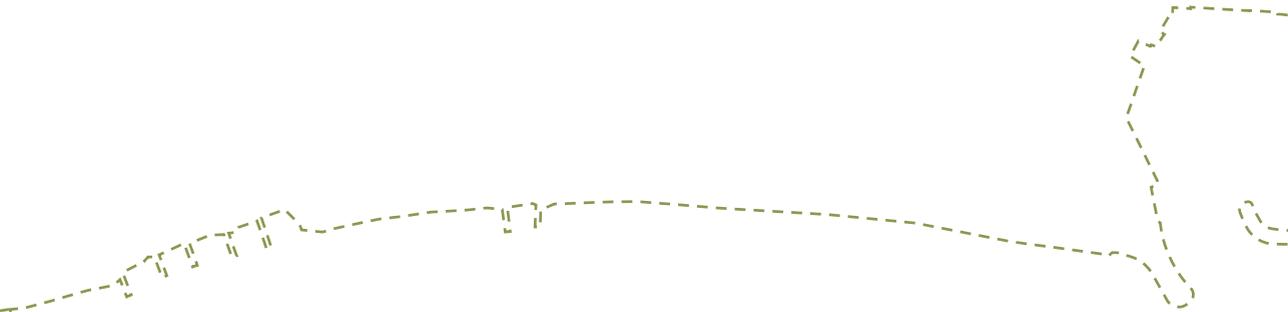
L'arrivée du chemin-de-fer en 1857 marque un pas important pour le développement de la ville. Il est à l'origine du comblement le plus ambitieux, commencé en 1879. A cette époque, la gare ne peut plus répondre à l'accroissement du trafic et doit s'agrandir. Ces travaux entraînent le terrassement de ses environs. 200'000 m<sup>3</sup> de terre et de roc sont extraits et les autorités s'interrogent sur leur recyclage. La construction de nouveaux quartiers d'habitation sur des terrains pris au lac est, depuis quelques temps, en discussion. L'utilisation de ces 200'000 m<sup>3</sup> pour combler une nouvelle partie du lac est la solution idéale. Profitant de la dénivellation naturelle, le déplacement de toute cette matière est relativement aisé.

Les travaux de comblement sont terminés en l'espace de trois ans. Les autorités décident de construire sur le nouveau remblai l'actuelle avenue du 1<sup>er</sup> Mars, qui permet d'entrer dans la ville sans passer par les faubourgs



pour la première fois dans l'histoire de Neuchâtel. Au sud de l'avenue, des quartiers d'habitation sont dessinés et leur construction commence en 1881. Des établissements de bain apparaissent et l'aménagement des quais continue. Les habitants bénéficient désormais d'une promenade à proximité directe du lac.

Le processus d'extension sur l'eau a profondément marqué Neuchâtel à travers les époques. Cette longue entreprise, en grande partie artificielle, a changé le visage de la ville. Le rapport entre le lac et les bâtiments datant d'avant les derniers complements sont modifiés. Certains édifices érigés au bord de l'eau se retrouvent loin du rivage actuel. Si les relations de proximité sont perdues, d'autres échanges se tissent entre les bâtiments et leurs nouveaux abords.

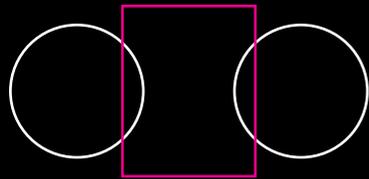


## **XIX<sup>e</sup> SIÈCLE**

Les multiples comblements et évolutions de la ligne du rivage ont provoqué une construction de la ville par à-coups. Pourtant, il n'est pas toujours aisé pour le visiteur de déceler les étapes d'édification successives. La ville possède une certaine homogénéité.



## EXPANSION DE L'INTERFACE







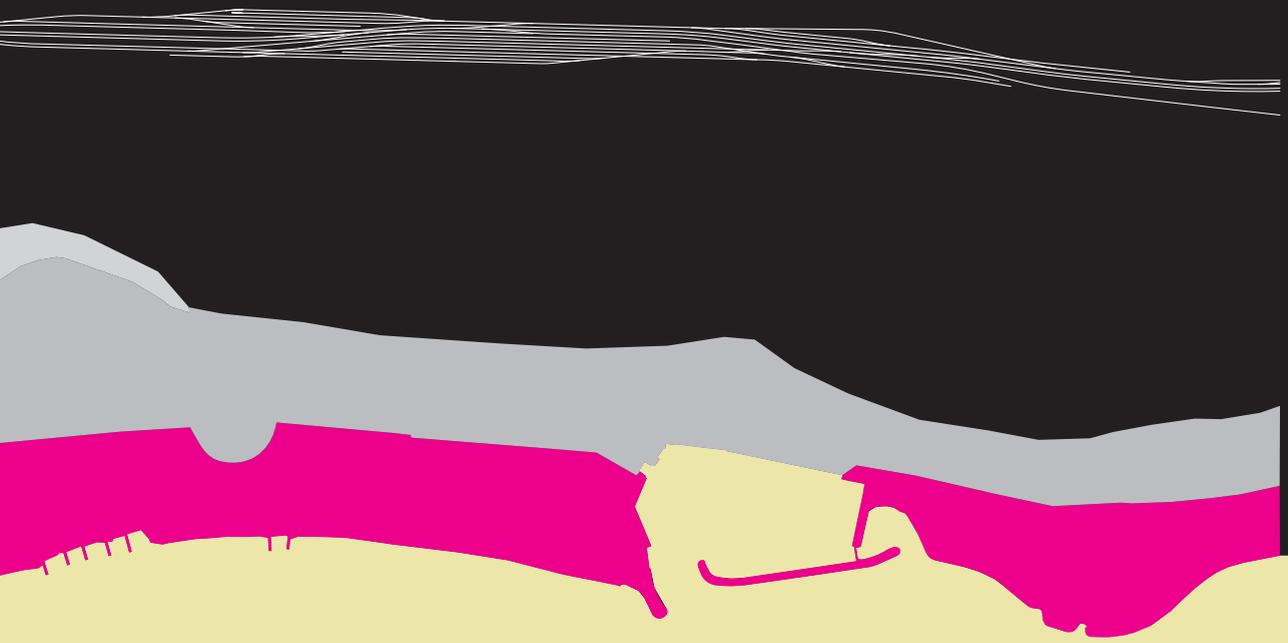
ETENDRE LA VILLE



- XVI<sup>e</sup> siècle
- XVII<sup>e</sup> siècle
- XVIII<sup>e</sup> siècle
- XIX<sup>e</sup> siècle
- XX<sup>e</sup> siècle



0 100 500m



**SYNTHÈSE DES REMBLAIS**





## Le remblai des Jeunes-Rives

Après des siècles d'avancées sur le lac, les travaux de comblements se poursuivent au XX<sup>e</sup> siècle. Quatre parties de Neuchâtel sont concernées. A l'ouest, les nouveaux terrains permettent d'agrandir le hangar des trams et d'accueillir l'esplanade du Mont-Blanc. A l'est, le parc du Nid-du-Crô s'installe. Les Jeunes-Rives se construisent au sud du quartier des Beaux-Arts.

Le 1<sup>er</sup> mai 1960, les premiers travaux de remblaiement des Jeunes-Rives commencent. L'Etat de Neuchâtel, propriétaire du lac, cède 126'000 m<sup>2</sup> pour la création de nouvelles rives et de la station d'épuration des eaux usées. Le comblement s'effectue au moyen de déchets de démolition et de construction. 237'600 m<sup>3</sup> de matériaux rocheux et 590'300 m<sup>3</sup> de déblais tout venant sont utilisés<sup>1</sup>. A cela s'ajoutent 22'300 tonnes d'enrochement pour la protection des 1'050 m de rives qui s'étendent entre le port du Nid-du-Crô et le futur port de plaisance.

Ce terrain appartient désormais au domaine public. L'Etat garde toutefois le droit de l'utiliser pour le passage de la nouvelle route nationale RN5 en discussion à l'époque. Cette solution n'est finalement pas retenue, mais le projet de la RN5 reste en suspens jusque dans les années 1970. Aucune décision permanente pour Jeunes-Rives ne peut donc être prise. Le terrain reste en grande partie à l'état de remblai brut et n'est pas utilisé.

L'aménagement du remblai anime de nombreuses discussions et plusieurs propositions émergent. En 1967-68, la construction d'un grand centre commercial occupant le site pour une durée de dix ans est à l'étude, mais le projet est balayé par référendum.

---

1 GINI M., NEUENSCHWANDER J.B., RENAUD M., *Etude pour un aménagement des Jeunes-Rives de la ville de Neuchâtel*, p. 11

Un premier véritable aménagement commence en 1978 lorsque la décision d'enterrer la RN5 est scellée. Un port de plaisance, un espace vert avec promenades, des places de jeux et un parking de 530 places voient le jour. Ces travaux se poursuivent jusque dans les années 1980, mais depuis lors les seuls changements concernent le mobilier et l'éclairage.

En 2002, Expo.02 métamorphose le site, mais le projet est éphémère. Cependant, un désir de réaménagement des Jeunes-Rives resurgit. Les autorités souhaitent transformer le lieu afin qu'il devienne un véritable espace public attirant touristes et citoyens.

*« L'artéplage de Neuchâtel a profondément modifié [notre] perception de l'espace, prouvé que l'on pouvait aménager et utiliser autrement ce secteur et donner l'envie de prolonger au-delà [d'Expo.02] les effets de cette métamorphose.<sup>1</sup> »*

Avant la fin de la manifestation, le Conseil communal étudie l'après Expo.02. La section d'urbanisme de la ville s'associe à Multipack, le groupe auteur de l'artéplage, et élabore un premier projet. Celui-ci prévoit la suppression de la place du 12 Septembre et du parking à ciel ouvert. Il propose des espaces verts, des zones de détente, des places de sport et de jeux et de nombreux accès à l'eau. Une esplanade surplombe le lac et complète l'aménagement. Les Jeunes-Rives étant un sujet sensible, deux commissions internes et des organismes externes sont consultés lors du développement du projet. Après discussion entre les différentes parties, un projet adapté - évitant la suppression totale du parking - est soumis

---

1 Conseil communal de Neuchâtel, *procès verbal*, 2003

et accepté par le Conseil communal. Malheureusement, ce projet élaboré dans l'urgence ne convainc pas les citoyens.

Avant la construction des Jeunes-Rives, la limite entre la ville et l'eau se situe sur le quai bordant le quartier des Beaux-Arts ; l'interface est facilement reconnaissable. Avec le remblai, la frontière n'est plus nette. Contrairement aux remblais précédents, ce nouveau site ne possède pas de planification dans le temps ou dans son occupation. Cette non-définition lui confère le caractère d'interface expansée. Toutefois, la nouvelle interface ne favorise pas les échanges entre les milieux terrestres et lacustres.

Aujourd'hui le parc des Jeunes-Rives ressemble à un no man's land. Des objets épars le remplissent. Pour pouvoir projeter un espace améliorant les échanges entre les deux milieux, il s'agit maintenant de poursuivre la lecture des relations entretenues entre la ville et le lac au travers des Jeunes-Rives. Cette étude commence à l'échelle de la ville.





0 100 500m



**TOPOGRAPHIE**

## Morphologie urbaine : additions et soustractions

La topographie de Neuchâtel s'illustre par deux zones plates ponctuant un territoire vallonné. Ces comblements et arasements artificiels modèlent le paysage de la ville et laissent une empreinte forte. Ces terrains quasiment plats représentent une surface importante dans le paysage de la ville. Leur création à proximité du centre historique est une aubaine pour Neuchâtel qui peut continuer de se développer sans avoir besoin de le faire sur elle-même, ou de s'agrandir sur la topographie ailleurs accidentée.

Alors que des villes se densifient sur elles-mêmes, Neuchâtel fonctionne par addition pour agrandir son territoire. Au XIX<sup>e</sup> siècle, une entrée majestueuse et un parc sont construits sur des terrains gagnés sur le lac. Ce sont l'Avenue du 1<sup>er</sup> Mars et le jardin anglais. Ce développement additif est contraire à la soustraction de masse bâtie créant les grands boulevards haussmanniens de Paris. A Neuchâtel, l'ablation est un mode de composition étranger.

Paris : le boulevard par ablation de la masse

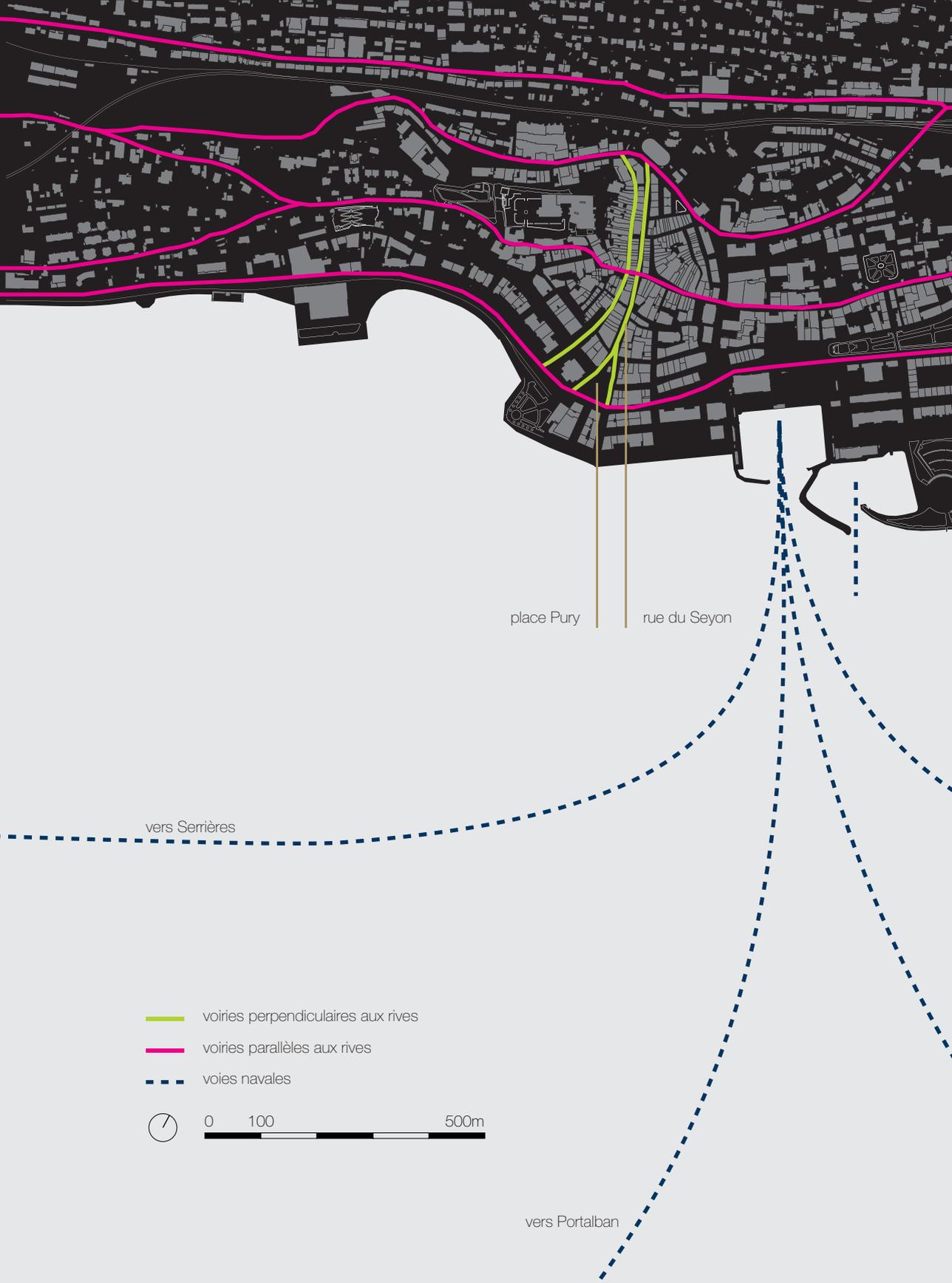


Les formes urbaines neuchâteloises semblent ainsi « naturelles ». Les géométries suivent les courbes de niveau : la grille du quartier des Beaux-Arts est orthogonale car le terrain est plat. Ailleurs, les bâtiments et voiries sont plus sinueux, selon l'orientation de la pente.

Des considérations d'embellissement de la ville existent pourtant à Neuchâtel. Certaines constructions du XIX<sup>e</sup> siècle en témoignent. Elles se placent sur les côtés des grandes rues. Ainsi, les grandes voiries ne sont pas tenues par des édifices monumentaux. Le caractère de représentation de Neuchâtel se tourne surtout vers le lac. Les immeubles sur les quais du XIX<sup>e</sup> siècle affichent vers le lac une monumentalité qualifiant la ville entière. Ils ne sauraient laisser insensible le visiteur arrivant par bateau.

Neuchâtel : le boulevard par addition de surface





place Pury

rue du Seyon

vers Serrières

vers Portalban

voiries perpendiculaires aux rives

voiries parallèles aux rives

voies navales



0 100 500m



vers Hauterive

## ORIENTATIONS

vers Cudrefin

## Morphologie et expression du bâti

La logique d'agrandissement de la ville par addition se lit dans l'établissement des bâtiments. Alors que les petites constructions s'égrènent sur le terrain en pente, les grands bâtiments ou ensembles, hormis quelques exceptions, se construisent sur les terrains arasés autour de la gare et sur les remblais. La planéité de ces terrains contribue à ce choix : il est toujours plus aisé et moins coûteux de bâtir sur une surface à faible pente. Chaque comblement permet également de réfléchir et de redéfinir les besoins de la ville en infrastructures, que ce soit en terme de routes, d'édifices publiques ou encore de logements. La ville bâtit ainsi l'avenue du 1<sup>er</sup> Mars, la faculté des lettres et sciences sociales de l'université, la poste et les immeubles du quartier des Beaux-Arts.

Chaque nouveau comblement est le récit d'une époque. Les bâtiments sur une même zone de remblai suivent des logiques d'urbanismes semblables. Ceci s'illustre surtout sur le terrain gagné au XIX<sup>e</sup> siècle, compris entre la vieille ville et le stade. Les bâtiments se distinguent entre eux par leur typologie - à cour, entouré d'un jardin ou ne s'alignant que d'un côté - mais ils s'inscrivent sur une même grille.

Hors de la vieille ville, les bâtiments s'ouvrent sur le lac. L'emplacement des constructions et la morphologie privilégient une relation nord-ouest sud-est. La majorité des bâtiments se dispose parallèlement au lac et aux courbes de niveaux. Ils offrent ainsi leur plus grande façade à l'eau et à une orientation favorable. Les rues principales s'articulent parallèlement aux rives, suivant les courbes de niveaux. Elles traversent la ville d'un bout à l'autre et continuent au-delà. Les rues perpendiculaires au lac ne sont pas nombreuses. Elles n'entretiennent pas de relation directe avec le plan d'eau. Elles sont, en effet, toutes arrêtées par une avenue parallèle aux rives.

Dans la vieille ville, les bâtiments se tournent sur les deux rues principales, déployées perpendiculairement au lac. Contrairement aux avenues parallèles aux rives, elles ont un commencement et une fin. A l'époque moyenâgeuse, seule une rue existait, l'autre étant le Seyon. Elle liait l'ensemble de la ville et permettait les échanges entre la terre et l'eau. Cette relation s'est toutefois estompée au fur et à mesure des comblements ; la rue perdant progressivement son accès direct à l'eau. Un rapport visuel subsiste cependant.

La rue du Seyon se termine par la place Pury, contenue en direction du lac par une avenue puis deux façades monumentales. Manifestement, la relation visuelle avec le lac depuis cette rue n'est pas un but. Un lien fort avec l'esplanade du Mont-Blanc aurait pu être développé, mais l'avenue l'en empêche.

La voie lacustre arrivant sur le port de Neuchâtel suit un principe similaire que la rue du Seyon. Elle se conclut par un quai suivi du bâtiment monumental de la poste. Cet édifice entretient un lien fort avec la ville et le lac. Il est d'un côté accolé à l'avenue du 1<sup>er</sup> Mars et de l'autre, il construit le front du lac.

vue sur le port et la poste centrale





-  administrations
-  cafés, restaurants et bars
-  écoles secondaires et universités
-  hôtels
-  églises
-  échangeurs modaux
-  installations sportives
-  musées, théâtres et cinémas



0 100 500m



**PROGRAMMES**

## **Polarisation**

Les programmes d'intérêt public de Neuchâtel se répartissent sur la partie inférieure de la commune, principalement dans la ville historique et sur les remblais. La ville est caractérisée par la répartition de ses programmes. Chaque partie de ville regroupe un type d'activité avec peu d'exception.

La majorité des activités récréatives, culturelles et administratives se concentre dans la ville historique. Le commerce de détail, quelques grandes enseignes et des banques parachevent de drainer les habitants vers le centre. La vieille ville devient le centre-ville. Cet espace étant totalement réservé aux piétons, le sentiment d'être au coeur de la ville se ressent encore plus fortement.

La plupart des écoles supérieures et des installations sportives s'établissent sur les surfaces remblayées au cours des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle. Elles se situent sur l'est des comblements et sont coupées du centre-ville par les logements du quartier des Beaux-Arts. La ville exploite ses terrains gagnés et encore vierges pour développer les infrastructures nécessaires. Elle regroupe des programmes scolaires et sportifs à cet endroit. Les bâtiments présents depuis les comblements sont rejoints par d'autres et certains équipements sont démolis afin d'en accueillir de plus modernes. Le nouveau stade de la Maladière, inauguré en 2007, illustre ce processus.

Le rassemblement d'infrastructures scolaires et sportives dans cette partie de Neuchâtel n'a jamais permis de créer un deuxième pôle dans la ville. Avec la construction du stade, amplifié d'un grand centre commercial en sous-sol, la ville semble offrir à ce quartier le bâtiment qui lui permettrait d'acquérir le statut de deuxième pôle. De façon comparable, le quartier de la gare gagne en importance et se revalorise par l'implantation de nouveaux bâtiments scolaires n'appartenant pas à l'université.

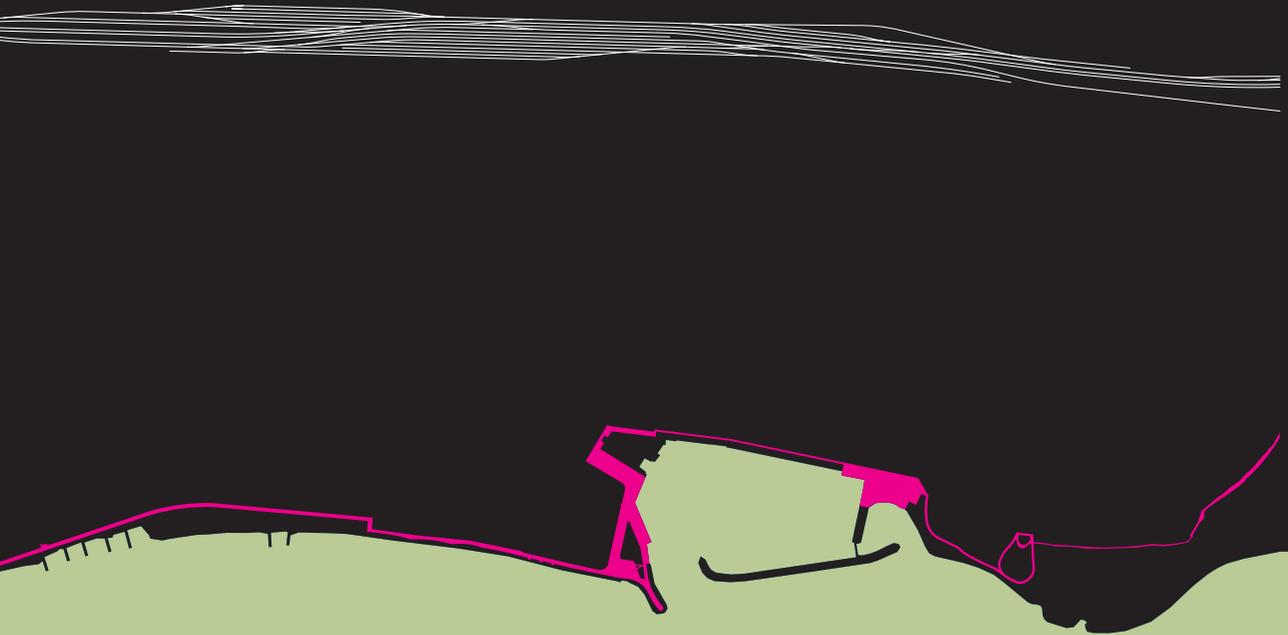
Au vu des nouveaux aménagements et constructions, il semble que Neuchâtel entame une politique de multi-polarisation. Les quartiers de la gare et des comblements à l'est se développent. Toutefois, la partition des fonctions persiste et seul le centre-ville semble capable de drainer une large population de manière presque continue. De jour comme de nuit, en été comme en hiver, en semaine comme en week-end, le centre est peuplé.

Aujourd'hui, les programmes aux abords et sur les Jeunes-Rives attirent un public plus restreint et de manière moins régulière. La vitalité induite par la répartition des programmes au centre-ville ne se propage pour l'instant pas vers les nouveaux pôles.

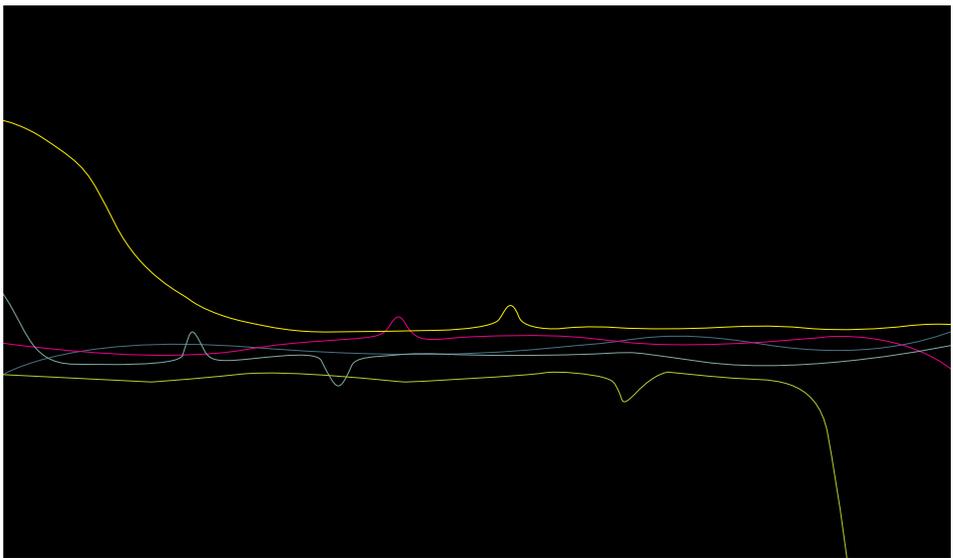
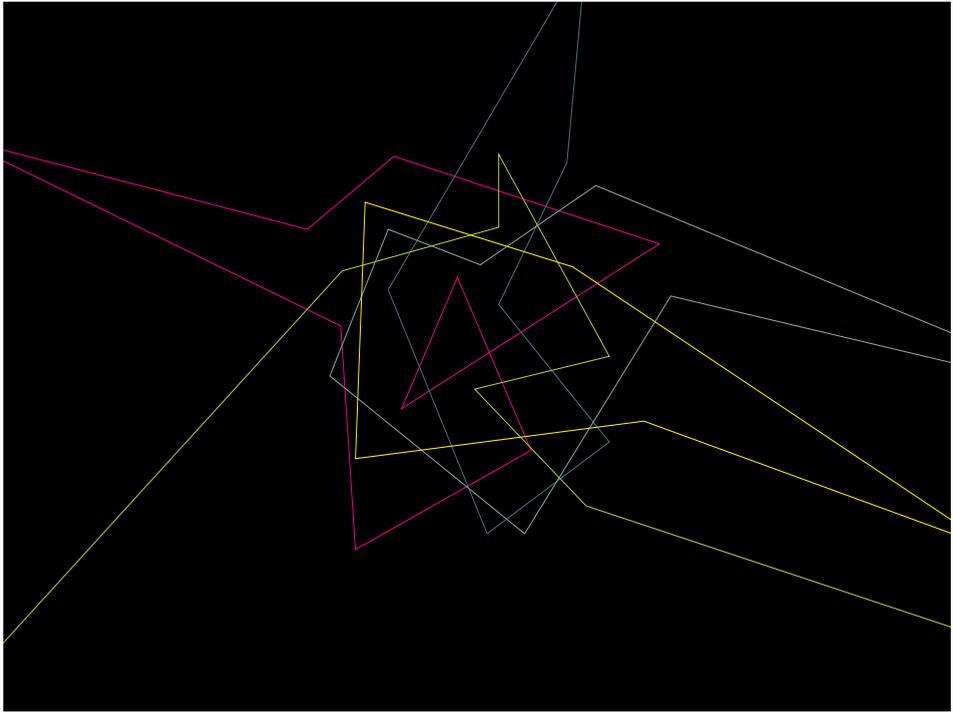


 zones piétonnes





**ZONES PIÉTONNES**



parcours dans le centre-ville / parcours au bord du lac

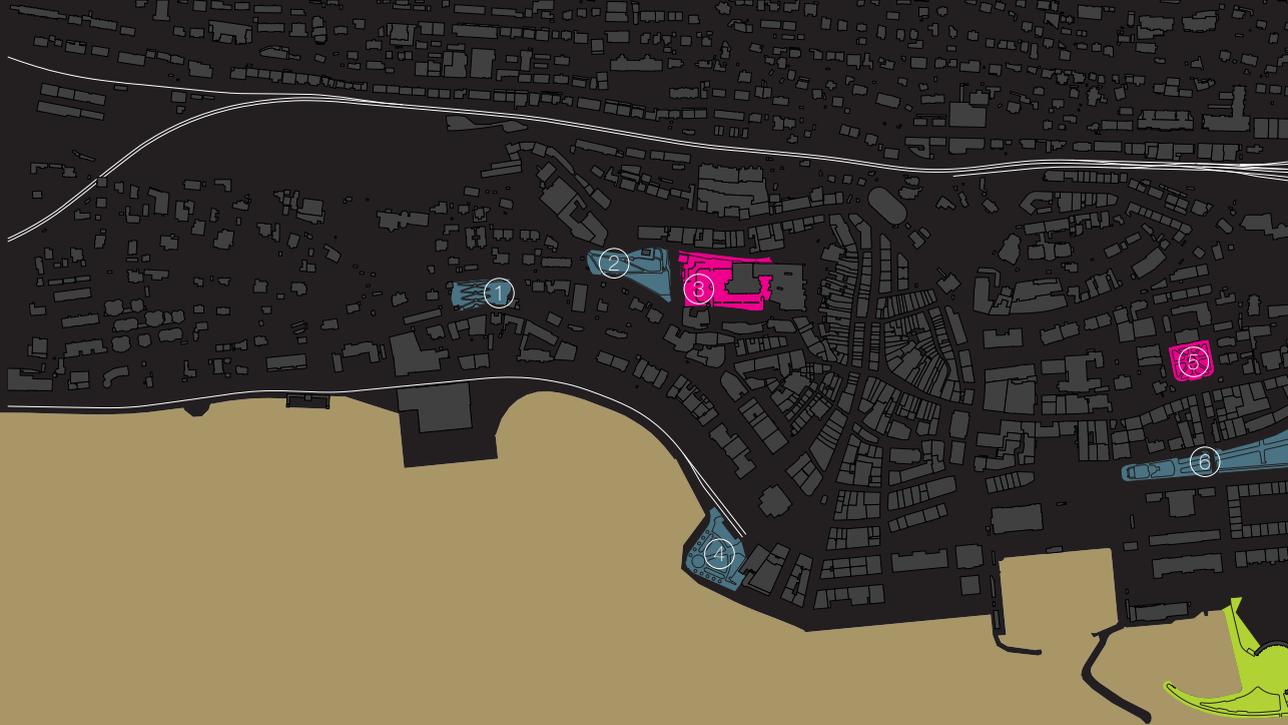
## Parcours

A Neuchâtel, l'espace dédié aux piétons se divise en deux parties distinctes et séparées. Le premier - le plus grand d'Europe en proportion de la population - se développe de manière compacte dans la ville historique, tandis que le second longe le bord du lac.

Les caractéristiques de ces deux espaces piétonniers engendrent des utilisations et des parcours différents. Les parcours effectués dans la zone urbaine varient spécifiquement d'une personne à l'autre en fonction de ses besoins, de sa connaissance de l'espace de la ville, de ses habitudes, etc. Les déplacements accomplis servent à se rendre d'un endroit à l'autre, d'un magasin à un café, d'un restaurant à la bibliothèque, sans suivre de parcours défini. Représentés sur une carte, ces déplacements s'entrecroiseraient, se chevauchant jusqu'à devenir à un amas confus de lignes.

La zone piétonne du bord du lac accueille une promenade. Dans ce cas, un seul chemin existe. Bien qu'ayant le choix du lieu de départ, d'arrivée et le sens de déambulation, les parcours sont similaires, car canalisés par un tracé. Cette zone est ponctuée par des aménagements proposant autant d'étapes potentielles. Ce sont des places, des bancs, des jeux pour enfants ou encore des digues offrant un point de vue sur le lac.

La vitesse de déplacement diffère d'une zone piétonne à l'autre. Celle du bord du lac suppose une vitesse de déplacement réduite. Les visiteurs empruntent ce chemin pour se balader plutôt que pour se rendre d'un endroit à l'autre aussi vite que possible. Le paysage et les étapes qu'il offre invitent à la lenteur. Les déplacements au coeur de la ville sont plus rapides. Dans ce cas, ce n'est pas la balade qui est un but en soi, mais les destinations.



- ① parc de l'Evole
- ② jardin du Prince
- ③ parc de la Collégiale
- ④ esplanade du Mont-Blanc
- ⑤ jardin du palais DuPeyrou
- ⑥ jardin anglais
- ⑦ parc des Jeunes-Rives
- ⑧ parc du Nid-du-Crô
- parcs urbains
- parcs servant un bâtiment
- parcs de loisirs





## PARCS

## Parcs

Trois types principaux de parcs se distinguent à Neuchâtel. Les parcs urbains, les parcs appartenant à un bâtiment et les parcs de loisirs. Ils se catégorisent par leur utilisation et leur localisation sur le territoire de la ville.

Un parc est qualifié d'urbain lorsqu'il se trouve bordé de bâtiments ou d'axes de circulation et dont la fonction principale est la balade ou la contemplation. Ces parcs, à l'instar de l'esplanade du Mont-Blanc ou du jardin anglais, proposent des chemins, des zones de verdure non appropriables par les visiteurs, des bancs, des espaces ombragés et des aménagements paysagers tels que des parterres de fleurs.

Deux parcs appartiennent à des bâtiments publics, le jardin du palais DuPeyrou et le parc du Château. Le parc du Château constitue le parvis d'entrée de collégiale et le jardin du palais DuPeyrou confère un statut monumental à l'hôtel homonyme. Outre ces fonctions de représentation, ils offrent la possibilité de s'asseoir et de déambuler. Le parc du Château présente également un point de vue particulier. Il surplombe la vieille ville et le lac et permet de contempler les environs. La relation entre la ville et le lac se découvre depuis les hauteurs.



Les deux parcs les plus vastes sont destinés aux loisirs. Tous deux offrent des espaces verts appropriables, un accès à l'eau qui constitue leur atout principal et se situent sur les dernières terres remblayées. Alors que les comblements du XVIII<sup>e</sup> siècle ont permis l'aménagement de quais, que ceux du XIX<sup>e</sup> siècle ont défini une grande avenue et un parc urbain, les remblais du XX<sup>e</sup> siècle ont accueilli ces parcs. Leur fréquentation respective se distingue, principalement à cause de leur localisation. Alors que les Jeunes-Rives profitent de la proximité de la ville qui attire les visiteurs, le parc du Nid-du-Crô est confiné et peu facile d'accès. L'aménagement - aussi minimal qu'il soit - des Jeunes-Rives offre également un confort qui ne se retrouve pas dans le parc du Nid-du-Crô, dont la composante majeure est l'espace vert.

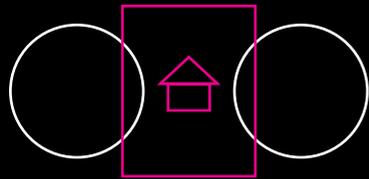
Les parcs de loisirs ne se destinent ni à la contemplation ni au service d'un édifice particulier. Dans ces parcs, espaces récréatifs en plein air, les visiteurs sont les sujets principaux. Dans les autres types de parcs, le sujet principal demeure le parc à contempler.

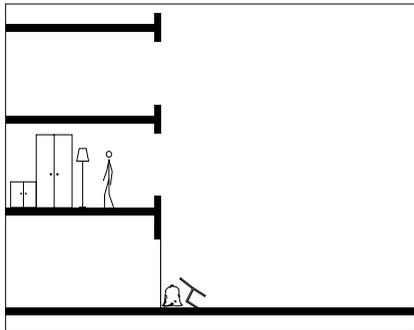
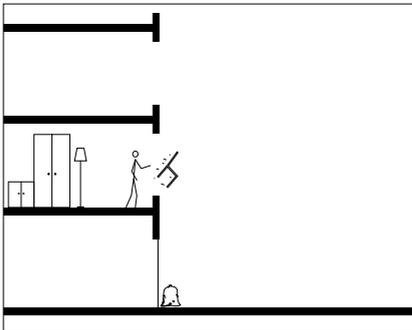
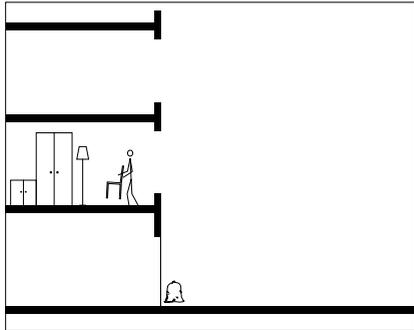
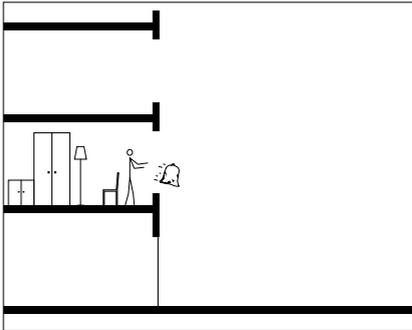
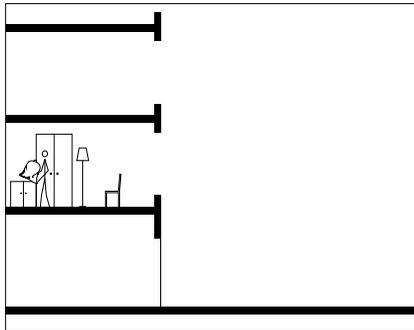
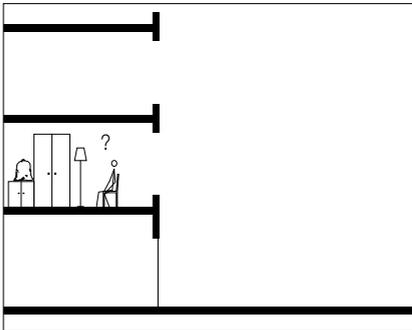
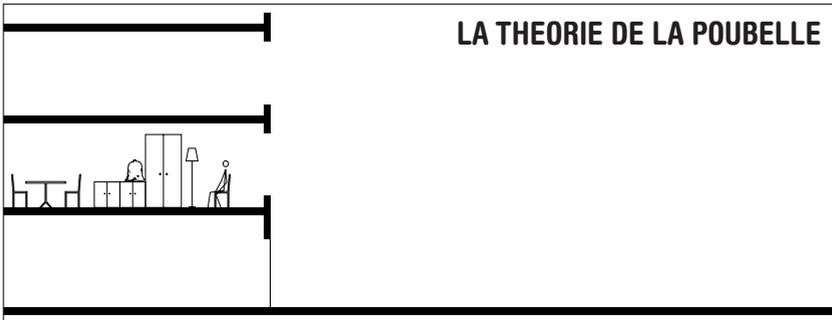
le palais DuPeyrou et son jardin / le jardin anglais

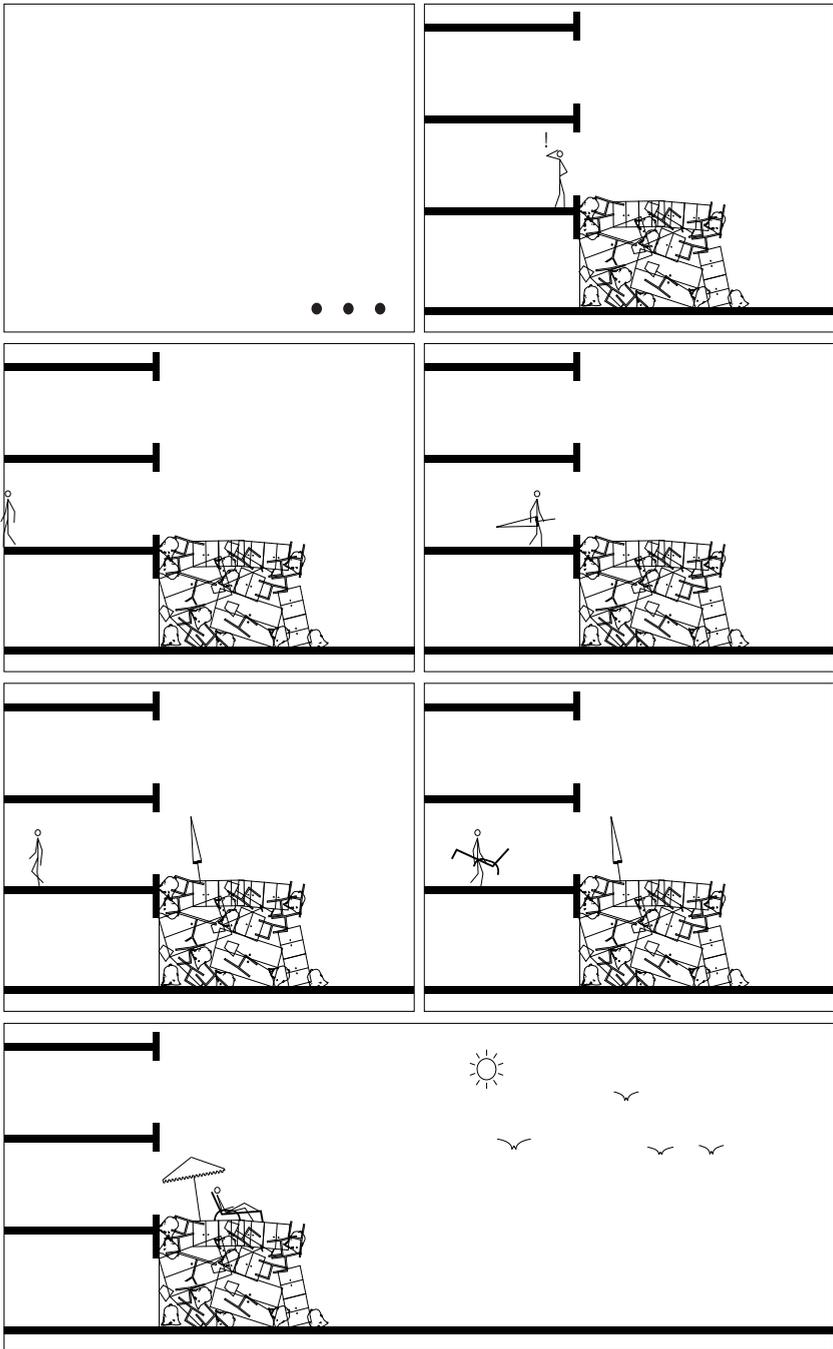




## OCCUPER L'INTERFACE I







## Lecture objective et conception subjective

Comme tout territoire d'étude, le site des Jeunes-Rives contient un certain nombre de données factuelles telles que l'histoire, la construction ou l'utilisation. Ces données peuvent s'analyser selon des critères correspondant à un thème donné. Cette analyse dirigée ou lecture objective se complète d'une conception subjective. Au fur et à mesure de l'appréhension du territoire, des concepts sous-jacents apparaissent. Ils modifient la conception du site par le développement de l'imaginaire au travers de la perception du territoire.

L'histoire de la théorie de la poubelle explique une idée apparue lors de l'analyse de la ville de Neuchâtel et de la construction de ses remblais, en ramenant l'échelle de la ville à celle d'un appartement. Ce décalage scalaire montre par l'absurde la stratégie d'expansion suivie aux Jeunes-Rives : les déchets de construction et de terrassement de la ville correspondent aux ordures ménagères de l'appartement. Cette bande dessinée permet de prendre un certain recul par rapport au site. Elle met en relation deux niveaux de lecture, à la manière de la comparaison des gravures montrant le Seyon<sup>1</sup>. La première présente le Seyon comme idyllique, la seconde quasiment comme un égout à ciel ouvert.

La beauté apparente du parc des Jeunes-Rives s'accorde mal avec la vérité constructive. Les forages effectués pour fonder les pavillons d'Expo.02 ont ramené en surface toutes sortes de déchets hétéroclites ; des plastiques, des pneus, de la ferraille sont mêlés au sol minéral. A l'heure du développement durable, ce genre de construction paraît inconcevable, ce que met en avant la pratique de notre héros de l'histoire de la théorie de la poubelle.

---

1 voir illustrations p. 42

Les remblais de Neuchâtel ont pourtant permis d'édifier de belles constructions et des espaces publics vastes et attrayants. C'est une chance que de pouvoir moduler sa relation au lac dans le temps et d'ajouter de la surface si nécessaire. Qui refuserait d'augmenter son appartement d'une terrasse ? Ainsi, poser une chaise longue au soleil ou se balader au bord du lac sont des activités de loisirs exceptionnelles que la ville doit savoir proposer.

Le chapitre qui suit porte un regard sur les types d'objets posés sur des terrains remblayés. Il observe leurs capacités à servir les relations entre la terre et le lac, en tant que constructions posées sur l'interface.







## PROMENADE

un objet de communication entre terre et eau









## Promenade autour du lac

La promenade est un tracé qui s'inscrit dans un système territorial de grande échelle. Elle suit le pourtour du lac et est accessible aux piétons. Dans la ville de Neuchâtel, elle est entièrement goudronnée.

Le parcours de cette promenade suit, avec quelques variations, la limite de discontinuité terre - lac. Elle traverse ainsi perpendiculairement les axes de relations entre les milieux, ce qui en fait un objet de prédilection pour comprendre les différentes valeurs que prend l'interface. Le récit photographique commence cette promenade à proximité du bain des Dames, soit au sud-ouest du centre-ville, et se termine au parc du Nid-du-Crô, quelques 6 km plus au nord-est. Ce parcours est bordé par différents traitements de l'interface terre - lac. De la plage au quai en passant par des brise-lames, des pans inclinés rocheux occupables ou des parcs, la promenade sinue entre différents systèmes. Leurs fonctions et leurs formes suivent directement les besoins des rapports terre - lac puisqu'ils se trouvent sur la discontinuité ou très proches. Le traitement de l'épaisseur de l'interface prend différents aspects selon les relations en jeu. Cela dépend notamment des programmes, des bâtiments et des échanges qu'ils cultivent avec le lac.

Les changements de traitement de cette limite suivent les lignes géométriques du plan du bord du lac. A chaque changement de direction que la limite parcourt, un objet saillant - une digue, un brise-lames - est attendu.

La promenade agit comme un attracteur programmatique. Ainsi, les différents programmes publics ouverts - jeux pour enfants, aires de sport, bancs, fontaines, plage - se rapprochent de ce tracé. Les programmes qui s'en écartent perdent leur distribution. Leur accès est négligé et ils

diminuent leur attrait vis-à-vis du public. Dans le parc des Jeunes-Rives, les programmes récréatifs en plein-air et l'université viennent chercher un rapport avec la promenade. Ceci les empêche parfois de s'étendre autant que souhaitable. La plage des Jeunes-Rives se concentre, par exemple, sur peu de surface et la promenade la sépare de la pelouse où les gens se prélassent en été. C'est donc le parc qui s'adapte à la promenade et non le contraire. La promenade est un élément de l'interface invariablement présent. L'interface doit toujours l'accueillir, quelle que soit sa profondeur.



## ESPLANADE DU MONT-BLANC



### Lieux particuliers traversés par la promenade

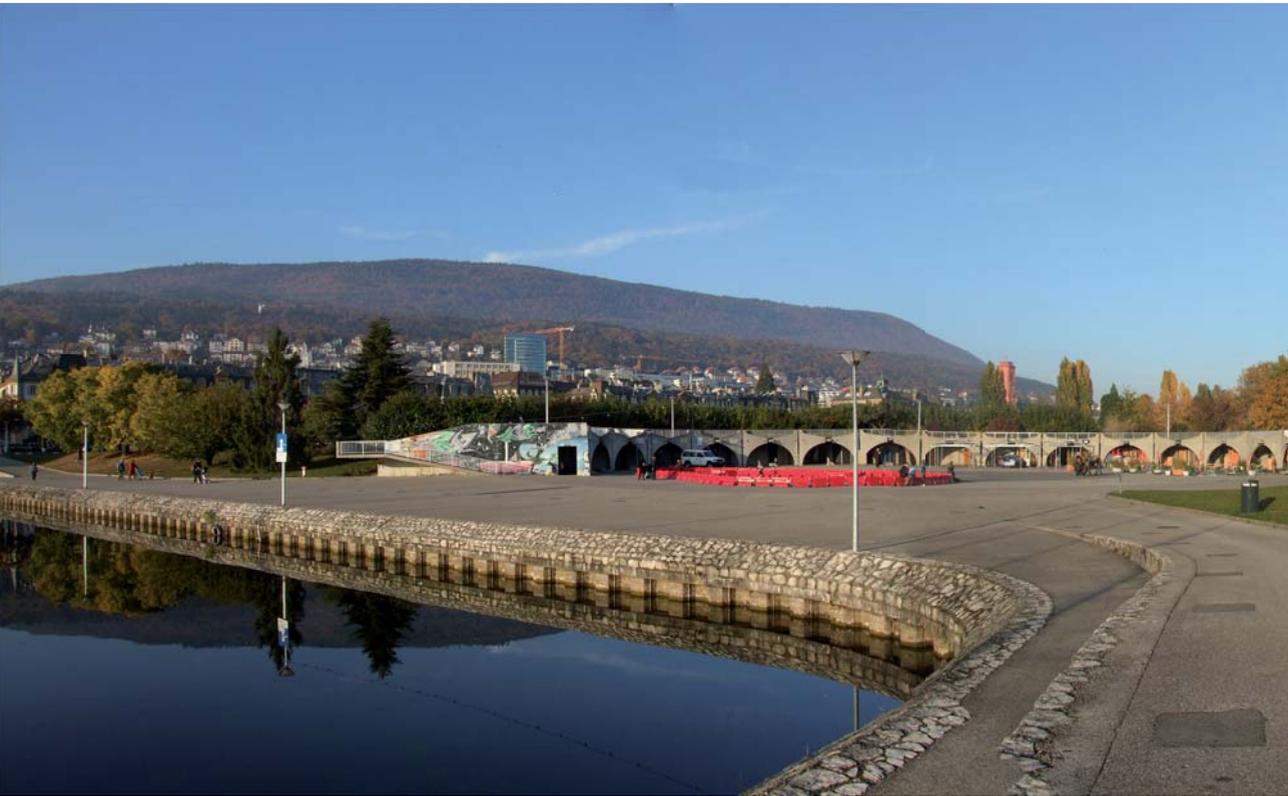
L'esplanade du Mont-Blanc est classée dans les parcs urbains. Elle est attachée à l'hôtel Beau-Rivage. Ici, la ville s'avance en terrasse sur le lac. Son caractère urbain se lit selon plusieurs critères. Cette esplanade est un jardin de contemplation : les pelouses ne sont nullement accessibles et les arbres sont en pot. Les massifs floraux sont entretenus avec minutie et leur organisation graphique. Les sculptures sont soutenues par des socles forçant le respect où se trouvent le nom de l'artiste et le titre de l'oeuvre. De plus, les chiens doivent être tenus en laisse et les jeux de ballon ne sont pas tolérés. La contemplation se poursuit vers le lac. Une balustrade permet de se tenir debout et de regarder au loin. Le lac est traité comme une surface complétant les autres morceaux de pelouse. Il est pourtant le seul plan à être en dessous du niveau du parc. Ainsi, il apparaît que c'est l'horizon qui veut être contemplé ici, plutôt que le lac.



## PASSERELLE DE L'UTOPIE



La passerelle de l'Utopie est l'un des éléments saillants ponctuant un changement de direction du quai. C'est une structure de métal en porte-à-faux d'une dizaine de mètres arrimée à une digue de pierre. Sa fonction est de donner un point de vue exceptionnel. Au bout de la passerelle, le spectateur debout peut prendre l'air du lac de plein fouet et se laisser submerger par la puissance de l'étendue du plan d'eau. Le bout de la passerelle est pourtant meublé d'un banc tourné vers la ville, point de vue du panorama ci-dessus. Où est l'utopie ? Est-ce la suspension dans le vide ou est-ce la vue particulière sur Neuchâtel ? Les façades de représentation du quartier du XIX<sup>e</sup> siècle retrouvent leur valeur. Depuis que le transport de personnes par voie lacustre a perdu son attrait, les façades ne peuvent plus s'apprécier autrement que depuis le bout de la passerelle de l'Utopie. Ce point de vue semble appeler à l'introspection de la ville sur elle-même.



## PLACE DU 12 SEPTEMBRE



La position de la place du 12 Septembre par rapport à la promenade est particulière. C'est un espace saillant dirigé vers la terre, contrairement aux digues, tournées vers le lac. Il est difficile de saisir si c'est une expansion de la promenade qui fabrique la place ou si le bâtiment la construit et se colle contre la promenade. Cette question survient surtout par l'absence de différenciation au sol - du goudron sans limite de séparation. De plus, la promenade effectue ici une boutade : elle se sépare en deux pour se rejoindre peu après. Un des bras fait le tour de la jetée et l'autre prend le raccourci pour éviter le brise-lames.



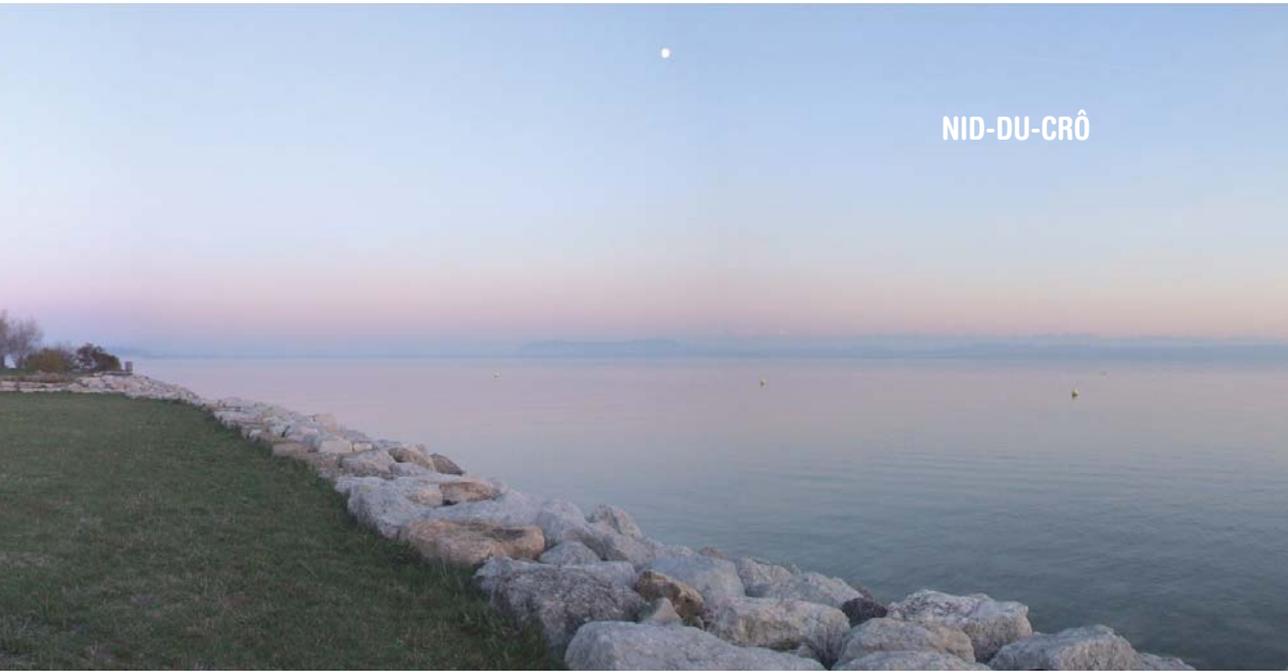


## PARC DES JEUNES-RIVES

Le parc des Jeunes-Rives est traversé sur toute sa longueur par la promenade. Ce parc est un lieu de loisirs. Ici, une liberté de mouvement est mise en avant. La disposition et le traitement des arbres, des aires de gazon ou de terre battue, suggèrent cette liberté. Contrairement à l'esplanade du Mont-Blanc, les surfaces ne sont pas cadrées. Ici, il n'y a pas de socle pour les statues et les arbres sont en pleine terre. L'eau est accessible et il n'y a pas de garde-corps entre la promenade et le lac. Le plan d'eau est l'événement majeur, comme en témoignent les bancs disposés le long de la promenade et tournés dans sa direction.



## NID-DU-CRÔ



Le parc du Nid-du-Crô n'est pas traversé par la promenade qui passe en amont. Bien que proche du centre-ville, à seulement 2 km, cette surface engazonnée attire peu de gens. Ce manque d'attractivité peut être mis au dépend du manque de lien avec la promenade. En tant qu'attracteur programmatique c'est elle qui amène les objets de base pour le fonctionnement du parc. Le Nid-du-Crô semble clore le parcours du bord du lac, qui change d'apparence et longe une grande route avant de retourner vers l'eau.



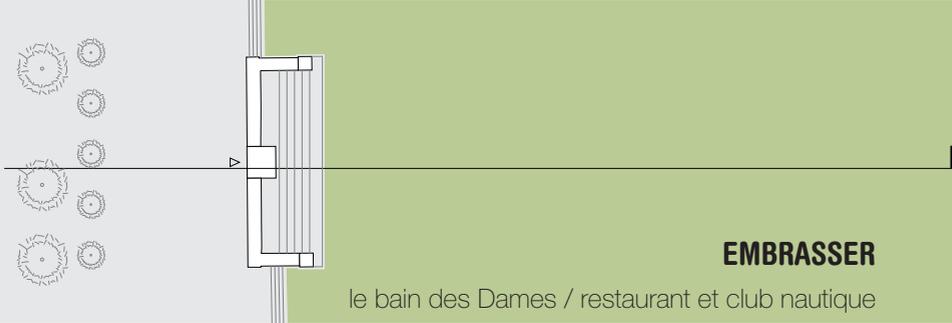
0 100 500m





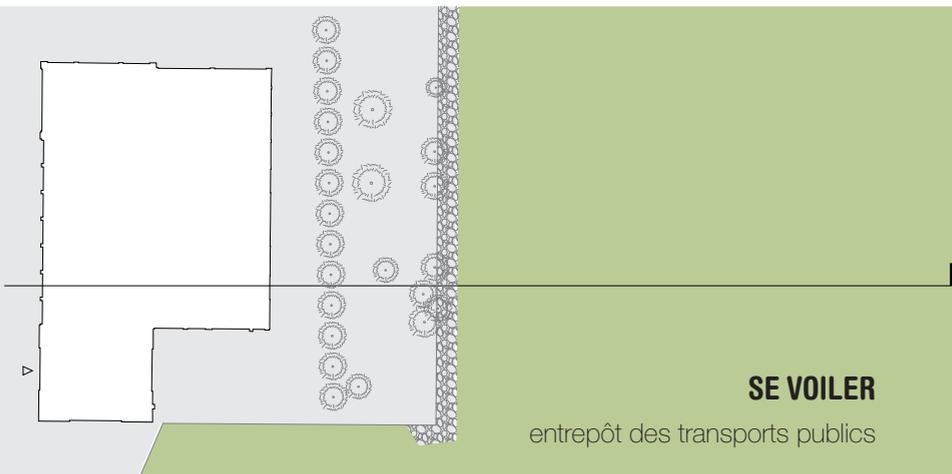
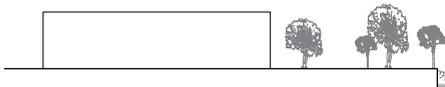
## BÂTIMENTS

regard du bâti envers le lac



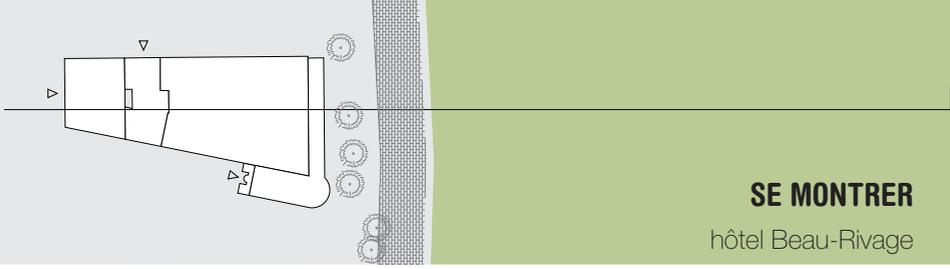
## EMBRASSER

le bain des Dames / restaurant et club nautique

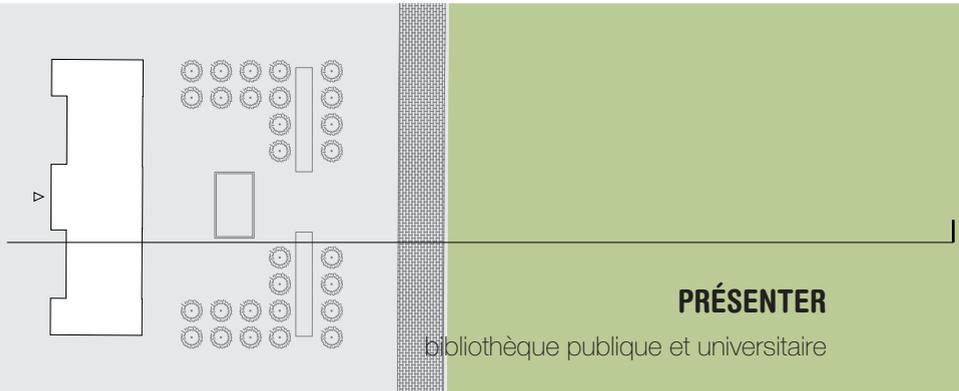


## SE VOILER

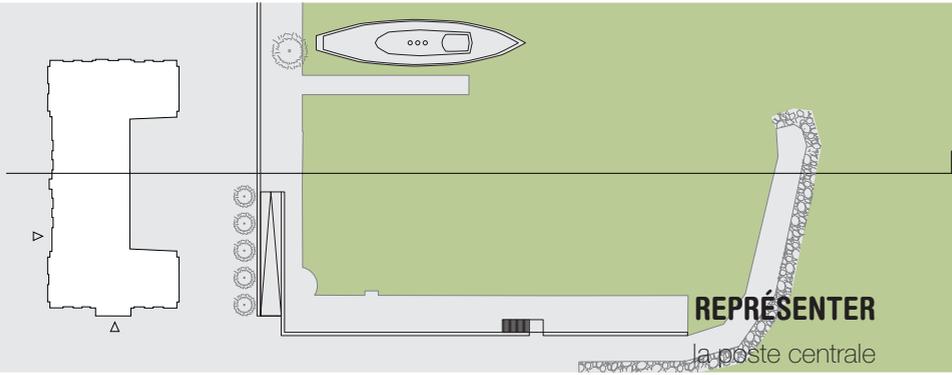
entrepôt des transports publics

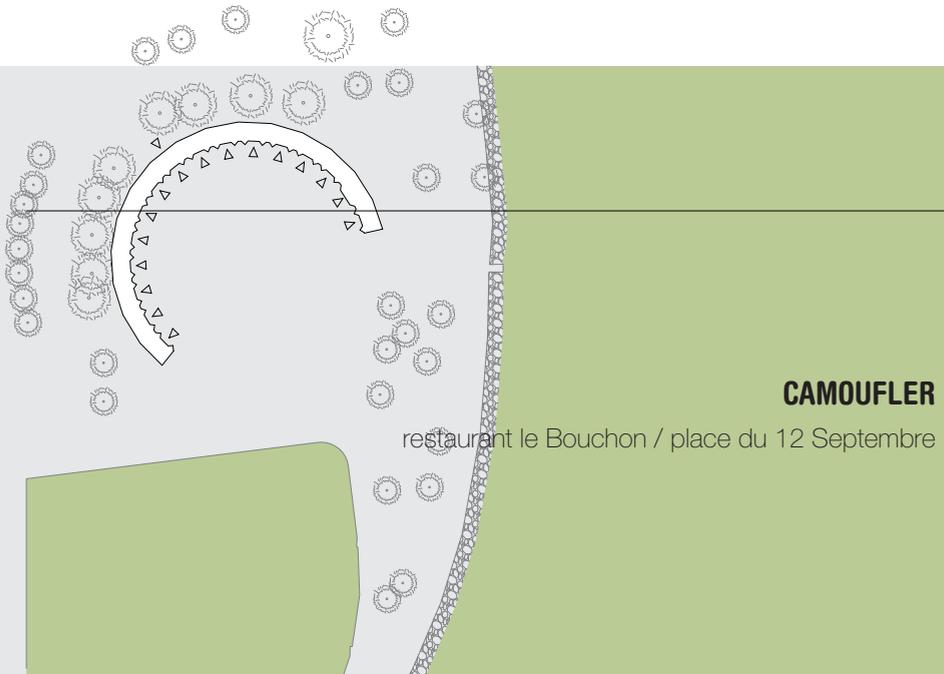
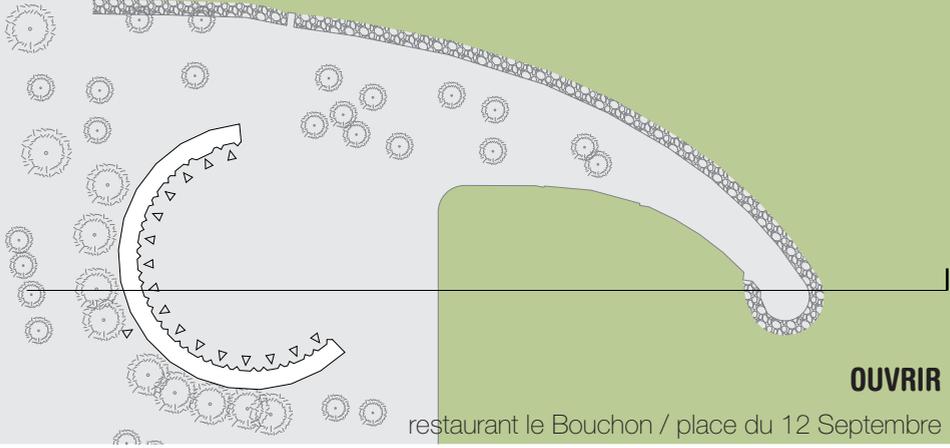
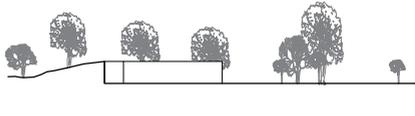


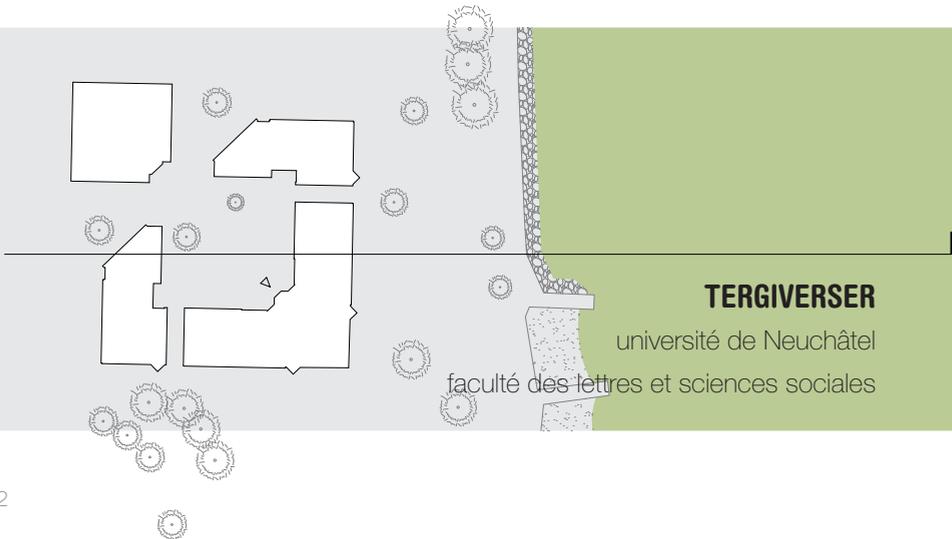
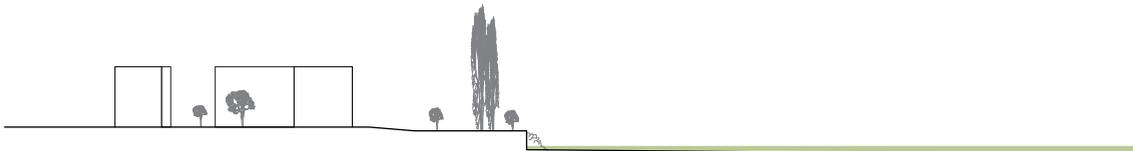
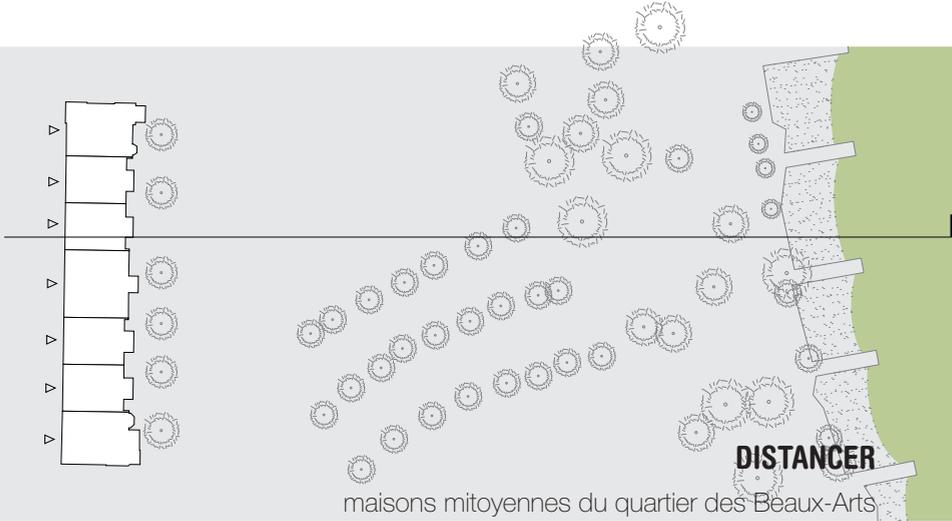
**SE MONTRER**  
hôtel Beau-Rivage

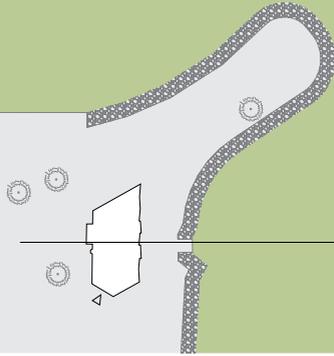


**PRÉSENTER**  
bibliothèque publique et universitaire



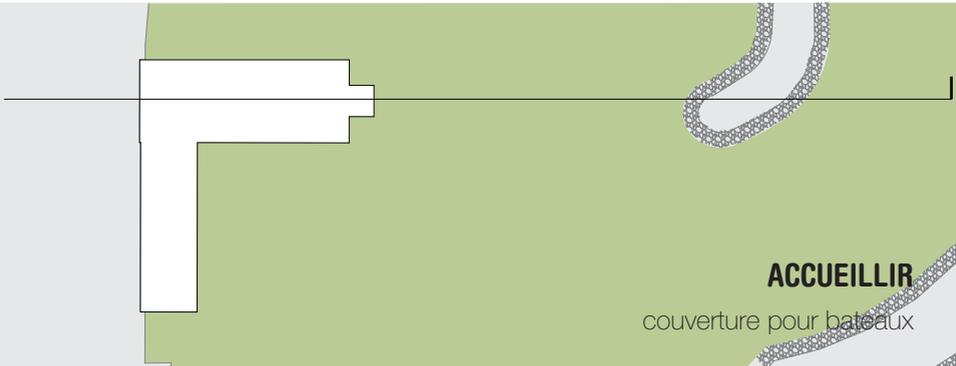






**OFFRIR**

restaurant La Lagune



**ACCUEILLIR**

couverture pour bateaux

## **Des bâtiments et de l'eau**

Les rapports entretenus par les bâtiments et le lac peuvent se différencier selon trois principes : présentation ; non-choix ; fonction.

Chacune des constructions présentées aux pages précédentes doit sa position à un ou plusieurs principes. Par exemple, les hangars à bateaux sont construits et orientés selon la fonction qu'ils servent. Ils doivent être ouverts sur l'eau ou du moins être capables de recevoir le plus facilement les embarcations.

L'hôtel Beau-Rivage doit sa position à un double principe de présentation. Premièrement, cela sert ses résidents auxquels la vue dégagée sur le lac est présentée. Deuxièmement, il participe à la présentation de la ville au visiteur accédant à Neuchâtel par voie lacustre.

Le principe de non-choix concerne d'abord le développement urbain dans le temps, et est caractéristique de l'ajout de surface par remblais. Les maisons mitoyennes du quartier des Beaux-Arts souffrent de ce principe. En premier lieu, elles sont disposées selon la même logique que l'hôtel Beau-Rivage, mais elles sont désormais confinées derrière le nouveau parc additionné, condition qui ne leur permet plus de remplir leur fonction de présentation. Ces maisons se trouvent devant un non-choix passif. D'une position délibérément puissante, elles passent à une situation qu'elles ne peuvent contrôler.

Le non-choix se rapporte également au bâtiment de l'université qui ne propose pas une accroche contextuelle forte sur l'interface. Ses façades sont identiques deux par deux : les unes - plus vitrées - se tournent vers le lac et le parc, les autres vers la ville et le parking. Ainsi, l'université ne présente pas de préférence envers le lac ou le parc. Elle les regarde de

manière similaire et s'y présente de manière identique. L'entrée se fait par l'angle intérieur sud-ouest de la cour. La terrasse de la cafétéria se situe sur ce même angle mais du côté extérieur. Ce bâtiment ne sait pas se tourner vers l'un ou l'autre des atouts territoriaux qui l'entourent. Ce non-choix est dans ce cas actif. L'université profite de son emplacement, mais ne sert pas explicitement les interrelations entre la ville et le lac.

Le principe de fonction concerne le bâtiment définissant la place du 12 Septembre. Il prend un parti territorial en accord avec sa fonction et les programmes qui le bordent. Il est posé entre le port, le parking et le parc des Jeunes-Rives. Par une forme en plan simple - l'arc de cercle - il est capable de synthétiser la qualité et les besoins des trois conditions. Premièrement, il ouvre ses arcades pour ranger les bateaux (aujourd'hui pour installer un restaurant) sur une place ouverte vers le port. Deuxièmement, il offre un paysage et une conclusion au parc par la colline qu'il fabrique au nord-est. Finalement, il délimite le parking et les automobilistes devenus piétons peuvent le traverser en un point pour accéder à la place. Ainsi, ce bâtiment sait gérer la position dans le territoire qui lui est donnée. Il est un bel exemple d'objet servant les interactions entre la ville et le lac, qu'il est capable de moduler et d'enrichir.



- port du Nid-du-Crô ①
- skate park ②
- restaurant la Lagune ③
- station d'épuration ④
- terrain omnisports ⑤
- stade de la Maladière ⑥
- patinoire ⑦
- mini-golf / mini-tennis ⑧
- parking ⑨
- université ⑩
- place rouge ⑪
- front du quartier des Beaux-Arts ⑫
- plage ⑬
- parking des Jeunes-Rives ⑭
- place du 12 Septembre ⑮
- jeux pour enfants ⑯
- port de plaisance ⑰



0 50 250 m

## LE PARC DES JEUNES-RIVES

## **Le parc de Jeunes-Rives**

Le remblai des Jeunes-Rives est aujourd'hui occupé en grande partie par un parc public. C'est une longue étendue de 145 m de large par 630 m de long. Elle est contenue au sud par le lac et au nord par le quai Léopold-Robert, limite du quartier des Beaux-Arts. Ce quai est situé un mètre au-dessus du niveau du remblai. Il matérialise une limite visible de séparation entre la ville et le parc, mais cette frontière est très poreuse. La limite sud-ouest du parc est décrite par le bâtiment de la place du 12 Septembre et elle se prolonge sur un brise-lames. Son extrémité nord-est est plus confuse. Le remblai s'arrête à la rencontre du port du Nid-du-Crô, mais le parc prend fin avant, dans le prolongement de la façade nord-est de l'université. La promenade traverse le parc en arrivant par la place du 12 Septembre et continue après l'université, en direction de la station d'épuration. Ainsi, la délimitation du parc se comprend pour un visiteur accédant au site par le quartier des Beaux-Arts, ce qui correspond à une limite entre deux époques de remblai. Cette perception n'est pas aussi nette lorsqu'il pénètre le site par le nord-est ou le sud-ouest en empruntant la promenade, qui reste continue, sans dénivellation.

Le parc des Jeunes-Rives se divise en différents espaces, qualifiés notamment par leur texture au sol, elle même caractéristique d'une volonté programmatique : la baignade, la promenade, le jeu, le sport et la contemplation en sont quelques exemples. Ces différents programmes et aménagements permettent l'utilisation du site et lui donnent une attractivité.

Ce parc est offert par Neuchâtel à ses citoyens. La volonté de proposer dans la ville des équipements de loisirs en plein air va de paire avec la construction du parc dans les années 1960. Ceci anime la pratique des sports ou la balade. C'est aussi le moment du développement de la baignade « libre » : une baignade lacustre sans installation particulière.

Les années 1960 connaissent également le développement du transport automobile privé. Les problèmes de stationnement se résolvent en partie sur la nouvelle surface de la ville. Ainsi, un parking de plus de 500 places s'étend sur le flanc sud-ouest du parc. Bien qu'il soit ramené aujourd'hui à environ 300 places, il occupe encore plus d'un tiers de la surface totale du parc.

Le parc des Jeunes-Rives simule un air de nature. Les arbres apparemment librement disposés et le panorama de la rencontre des milieux terrestre et lacustre contribue à cette sensation. Pourtant, les deux entités sont complètement contrôlées de la main de l'Homme. Le parc est une nature artificielle, un décor qui peut être modelé à merci.

La suite de ce chapitre se consacre à l'analyse des composants du parc. Elle en expose les attributs et montre les capacités à contribuer aux échanges entre les milieux.

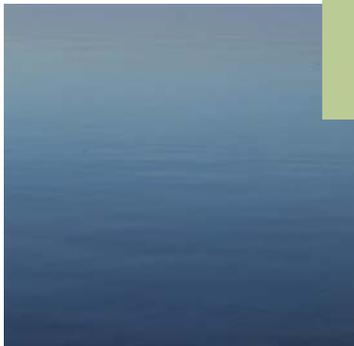
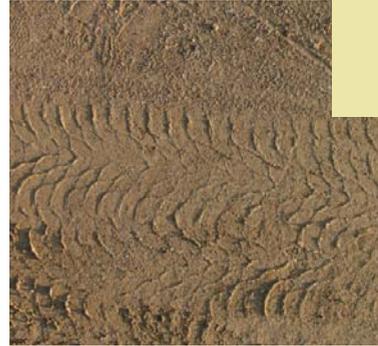


0

50

250 m





## Patchwork

Le plan des textures montre une tessellation de surfaces de valeurs différentes, réunies sur la surface des Jeunes-Rives. Ces morceaux de matière mis à plat recouvrent une aire délimitée par la rencontre entre une texture et la suivante, sans élément de séparation ou de transition. Elles se tiennent ensemble par l'appartenance au lieu, comme un tout formé d'additions et de superpositions. A l'image du patchwork, ces textures s'assemblent de manière additive et non hiérarchique, comme en témoigne un récent ajout de terre battue jaune, suite à la réduction du parking. Si le liant du patchwork est le fil, le site réuni les textures et cela produit le parc.

Les textures disposées dans le parc répondent à des critères programmatiques : jeux pour enfants, place de sport, délasserment, baignade et ainsi de suite. Elles forment la base fonctionnelle du parc. Une qualité du parc est de permettre différentes activités. Les textures programmatiques supposent certaines fonctions sans en exclure d'autres. Par exemple, les copeaux de bois proposent une aire de jeux pour les enfants. Leur fonction principale est d'éviter les blessures lors de chutes, ce n'est pas pour autant qu'il est impossible de jouer avec ou de s'asseoir dessus.

Certaines textures des Jeunes-Rives racontent une histoire. A l'extrémité nord-est du parc apparaît un petit tas de neige, alors que la température avoisine les 20°C. De la neige éternelle à cette altitude ? Un microclimat très localisé ? La bonne réponse semble être la proximité de la patinoire. La surfaceuse de glace est venue décharger son surplus dans le parc, en toute impunité. Ailleurs se découvrent d'anciens tracés d'une salle omnisports qui a perdu ses murs et sa couverture. La cohabitation des textures est un remaniement constant fait d'additions et de recouvrements.

Un palimpseste programmatique se forme, donnant à lire des utilisations successives du parc.

Le parc comme interface opte pour un langage de composition similaire au lac : le remplissage par plages de texture. La première caractéristique des surfaces est la planéité. La seconde est la non-direction. Cet attribut est dû à la nature géométrique de ces étendues. Elles mènent dans toutes les directions avec la même intensité. En optant pour ce mode de composition, le parc devient une aire de prédilection des interactions terre - lac, comme un morceau de terre qui utilise le langage de l'eau pour mieux dialoguer avec elle.



PROMENADE



PLAGE

## **Promenade dans le parc**

Dans le parc des Jeunes-Rives comme ailleurs dans la ville, la promenade du bord du lac est un attracteur programmatique. Elle permet la distribution et la mise en réseau des textures programmatiques et de l'université, qui viennent chercher sa proximité.

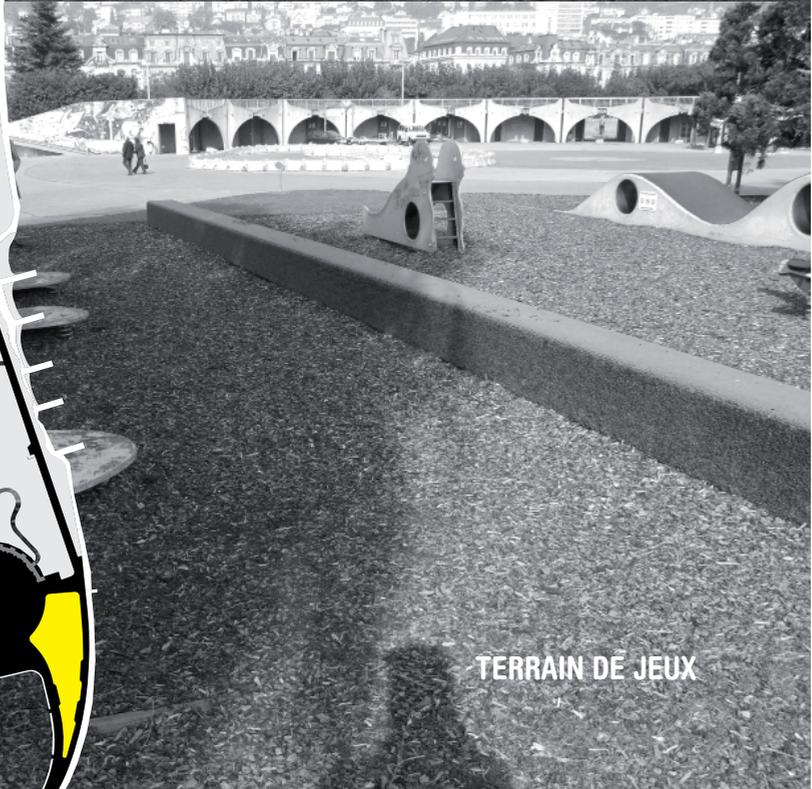
Ce tracé sinue entre les grandes étendues du parc et le lac. La perception du promeneur passe de l'eau à la terre sans distinction, car dans le parc les surfaces texturées sont du même niveau que le plan d'eau.

## **Plage**

Il semble que plus l'époque avance, plus la proximité directe et immédiate du lac devient nécessaire. Un classement historique distingue premièrement le retrait et la crainte de la ville et de ses habitants par rapport à l'eau. Puis, une première approche se produit avec les transports lacustres, ce qui reste toutefois strictement utilitaire. Par la suite arrive le développement du goût de la contemplation de l'étendue du lac et la construction des quais. La relation au lac se fait, à cette époque, par le regard essentiellement. Des dispositifs soutiennent cet échange. Ce sont des balustrades et jardins d'agrément, dont l'esplanade du Mont-Blanc est un exemple. La deuxième moitié du XX<sup>e</sup> amène la pratique des loisirs populaires et le tracé de la promenade dans le parc des Jeunes-Rives illustre cette fonction. Aujourd'hui, sans parler de la pratique massive des plages, avec tout le matériel adéquat, il apparaît indispensable de se situer sur la dernière texture avant la limite terre - lac pour pouvoir réellement profiter des joies d'une étendue d'eau. Cette pratique n'est quasiment pas possible dans le parc. La plage de galets n'atteint que 400 m<sup>2</sup> alors que le parc en compte plus de 65'000.



TERRAIN DE SPORTS



TERRAIN DE JEUX

## Places de sport

La capacité programmatique des textures ne détermine pas un usage particulier et exclusif. Pourtant, certaines sont flanquées d'un panneau explicitant leur usage. Ce signalement remet en question les possibilités d'utilisation des textures : est-il interdit de jouer à la pétanque plutôt qu'au ballon sur la place rouge, alors que la terre battue s'y prête parfaitement ? L'attribution d'un programme strict à une texture est contraire à sa nature. Chacun doit pouvoir les pratiquer comme bon lui semble. Dès lors, la spécification d'usage d'une texture est une attention vaine. Le respect par les visiteurs de ces règles d'utilisation supprimerait des milliers de programmes du parc. En fin de compte, le panneau « place de jeu de ballon » semble hors sujet : les textures montrent d'elles-mêmes les pratiques qu'elles permettent.

## Jeux pour enfants

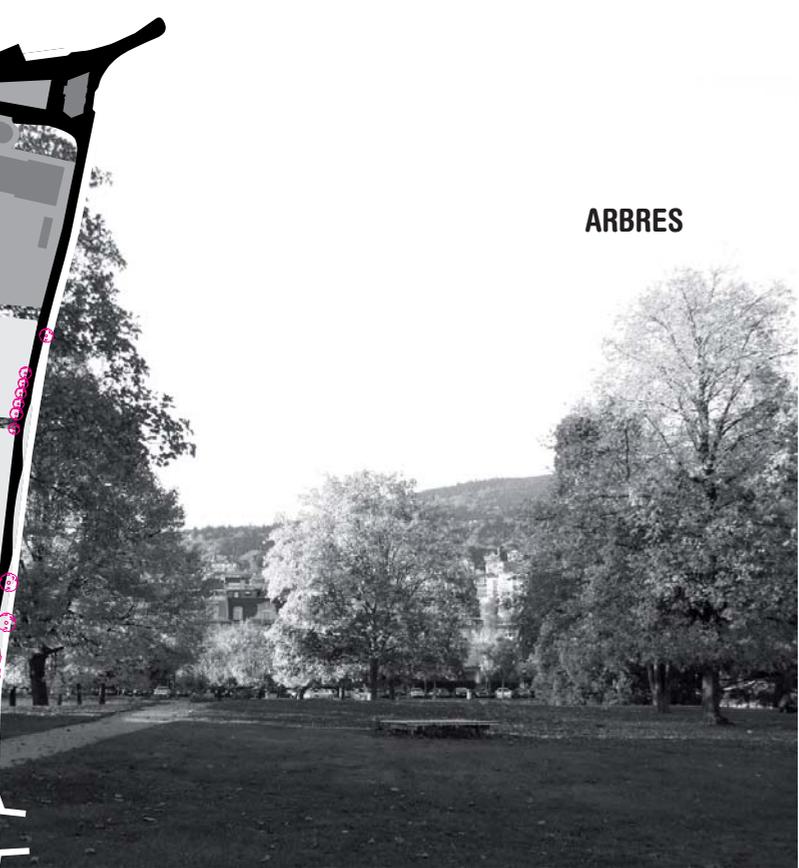
Les jeux sont des textures dans un sens étendu : elles comprennent le traitement du sol, ici des copeaux de bois, et le mobilier du jeu. Ces espaces sont d'une importance capitale ; l'enfant doit pouvoir s'épanouir à travers le jeu. Il est ici stimulé par diverses installations : toboggan-phoque, colline « Superonda<sup>1</sup> » pour courir, faux arbre à grimper avec tronc de bois et branches de métal, mini cheval de course à ressort. Comme le panneau indiquant la zone de pratique du football, les équipements pour enfants compromettent, par leur spécificité, toute une série d'autres possibilités de jeu. Bien sûr, il est indispensable de proposer aux plus jeunes des moyens de jeu, mais les arbres et les collines existent déjà sur le site. La concentration géographique et homothétique des jeux permet surtout de mieux les surveiller : il y a autant de bancs pour parents que de jeux.

---

1 La « Superonda » est un concept du groupe d'architectes Archizoom. Ils l'ont notamment utilisée pour développer un canapé produit par Poltronova (1966) et le projet du pavillon italien de l'exposition universelle d'Osaka de 1970.



**ARBRES**



**MOBILIER**

## **Arbres**

Les plus grands arbres feuillus sont concentrés au sud-ouest du parc. Ils sont posés sur du gazon et invitent à s'asseoir sous leur ombre en été. Dans cette zone, leur distribution libre sur la pelouse s'oppose au rôle qui leur est attribué lorsqu'ils encadrent la promenade ou séparent les places du parking. Ainsi, ils contribuent à la construction d'un décor naturel. Dans le parc, les arbres ne préfèrent pas de direction spécifique, comme les textures qui les contiennent. Le système d'arbres accompagnant la promenade lui donne différents aspects : une arcade sous les saules pleureurs, un point de vue sur le lac et les montagnes lorsqu'une percée se fait à travers leur feuillage. Ce deuxième système a la particularité de diriger le regard ou le passage. Au bord de la promenade, les arbres isolés sont souvent accompagnés d'un noyau banc - lampadaire - poubelle.

## **Mobilier**

Le mobilier s'accorde avec ce qui l'entourne. Ainsi, le trio texture - arbre - promenade définit le type de mobilier potentiel. Celui-ci possède une valeur moins pérenne que son environnement. Parmi ces aménagements se trouvent les bancs, les tables, les douches de plage, les lampadaires, les fontaines et les poubelles. Ces meubles s'appellent parfois les uns les autres et proposent des combinaisons : le banc posé sur le bord côté terre de la promenade et regardant le lac est accompagné d'un lampadaire et d'une poubelle ; les bancs sur le côté lac de la promenade sont perpendiculaires à la limite terre - lac et sont complétés d'une table. Les bancs posés au milieu de la pelouse entre les grands arbres ont une forme particulière : ils sont carrés. Cette forme non-directionnelle est elle aussi en accord avec ce qui les entoure. Ils ne cherchent pas de vue particulière sur le lac ou un autre événement ; ils miment les radeaux posés sur l'eau.



SCULPTURE EN CAGE



DÉCHARGE ARCHITECTURALE

## Junkspace

*« Space was created by piling matter on top of matter, cemented to form a solid new whole. Junkspace is additive, layered and lightweight, not articulated in different parts but subdivided, quatered the way a carcass is torn apart - individual chunks severed from a universal condition.<sup>1</sup> »*

*« Pretending histories left and right, its contents are dynamic yet stagnant, recycled or multiplied as in cloning : Forms search for function like hermit crabs for vacant shells.<sup>2</sup> »*

*« [In junkspace] All surfaces are archaeological, superpositions of different "periods" <sup>3</sup> »*

L'effet du temps et des décisions sans relation d'un plan global inimaginé (et inimaginable) produit le remplissage du site. Les étapes de constructions - tant verticales que horizontales - se retrouvent confrontées les unes aux autres sans espoir et sans besoin de se retrouver dans un dialogue spatial intelligible.

Aujourd'hui, tout peut potentiellement exister dans le parc ; tout ce dont la ville a besoin et qu'elle n'ose assumer dans sa densité est rejeté sur cette partie du remblai. C'est une poubelle programmatique, peut-être même un compost : les détritrus urbains sont jetés puis se décomposent et se transforment. Un escalier devient un pharaon-gardien de parking. Ce développement se produit avec une attention particulière aux détails. La statue momentanément en cage (pour cause de réfection du gazon) a posé de nombreuses questions lorsqu'elle a été déplacée de vingt mètres. Sur les remblais, chacun veut avoir sa place propre : les voitures sur leur

---

1 KOOLHAAS Rem, *Content*, p. 163

2 *Idem*, p. 164

3 *Idem*, p. 165



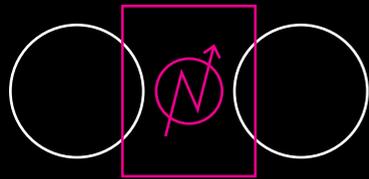
LA DÉFUNTE EXPO.02

parking, les piétons sur leur promenade, les sportifs sur leur place rouge, les enfants sur leur aire de jeux et ainsi de suite. Les textures-programmes sont en guerre : chacune aspire à gober la suivante - sur le modèle de l'amibe - dès que son attention sera relâchée. Ainsi, la naissance d'un nouvel élément dans le parc mérite une attention particulière : il faut l'entourer de barrières pour éviter que - tel un nourrisson sans défense - les espaces environnants le dévorent, par jalousie. Les textures se défendent et savent s'allier contre les invasions : lorsque Expo.02 arrive à grand renfort de millions et d'intelligence architecturale, elles se forment en une armée qui réduit au néant l'exposition en quelques mois seulement. Le degré d'ancienneté dicte sa loi. Finalement, le site s'auto-régule sur un mode darwiniste.

La non-définition du site des Jeunes-Rives est sa qualité. Le changement perpétuel permet la recherche et l'actualisation du site pour parfaire sa fonction d'interface. Cependant, il doit être compris comme un espace changeant et modulable, pour lui permettre d'assumer sa fonction. Pour activer cette modulation, il serait nécessaire de définir des règles de relation et d'adaptation entre les composants du parc, et entre ceux-ci et les milieux qu'ils servent. La ville et le lac rêvent d'un terrain de jeu commun ; une surface mouvante caractérisée tant par la nature de l'eau que celle de la terre, qui soutient leurs échanges.



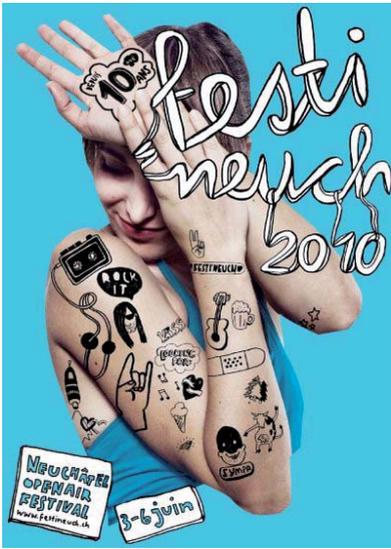
## OCCUPER L'INTERFACE II







SQUAT



affiche 2010 de Festi'Neuch

vue aérienne sur le site - Festi'Neuch 2008



## Le temporaire

Les aménagements discutés dans le chapitre précédent rendent compte des changements opérés sur le site dans un temps long. Ces petites transformations incontrôlées se déroulent inexorablement. C'est ce processus de modification continue, dû à la non-définition du lieu, qui constitue la valeur pérenne du lieu. Il existe depuis la création du site, il y a plus de 40 ans.

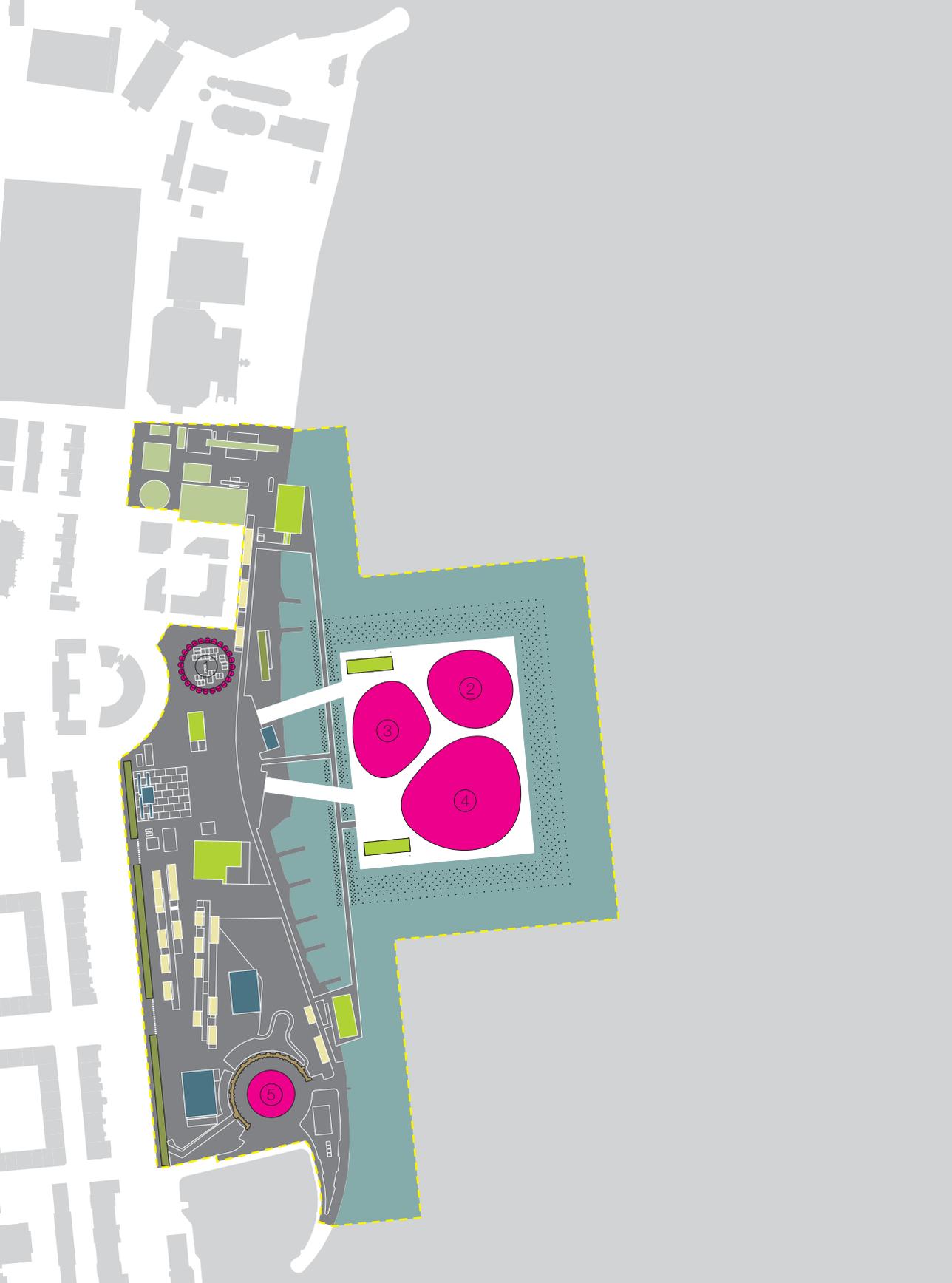
Outre les aménagements permanents exécutés sur les Jeunes-Rives, des événements temporaires participent à l'histoire du site. Ils métamorphosent le lieu pour une durée déterminée. Ils en modifient le programme, et module les interactions entre la ville et le lac. Chaque année plusieurs événements s'installent à cet endroit. Le cirque, les caravanes des forains de la fête des vendanges, divers festivals et des concerts prennent leurs quartiers sur le parc des Jeunes-Rives. La non-définition du site permet d'accueillir des manifestations de tailles et de natures variées. Les petits événements s'accommodent du lieu tout comme ceux de plus grande ampleur. Ce processus est circulaire : les manifestations s'accommodent de l'espace qui leur est proposé en même temps qu'elles le modulent. Festi'Neuch est un festival de musique en plein air. Il accueille une vingtaine de milliers de personnes, le premier week-end de juin. Chaque année, l'aménagement des Jeunes-Rives se modifie et Festi'Neuch est contraint d'adapter son plan de site.

Le temporaire a connu son apothéose avec la venue d'Expo.02. Cette exposition a considérablement modifié la valeur et la nature du parc, pendant le temps qui lui était imparti. *Occupation de l'interface II* continue par une lecture de l'exposition nationale en rapport avec le site, le lac et la ville.





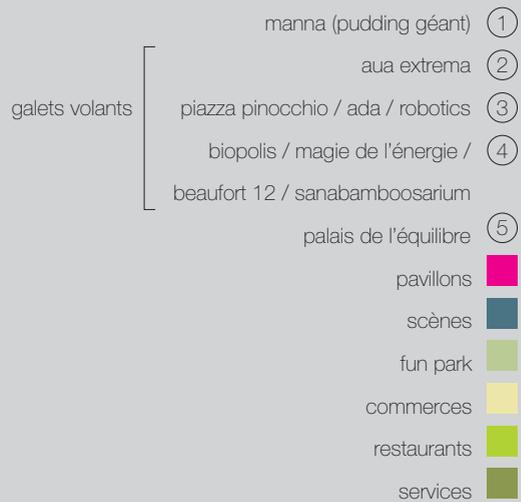
**EXPO.02 DÉPUIS  
LE BALLON ASCENSIONNEL**



## ARTEPLAGE n.m.

« Mot-valise formé de la collusion des termes artificiel/artefact et plage. Les quatre lieux où se réalisent la partie terrestre de l'Expo. Quatre thèmes : le monde - le paysage - le rêve - le produit.<sup>1</sup> »

1 Expo.02, Architecture.Expo.02, p. 39



## OCCUPATION DU SITE

## Expo.02

La tradition des expositions nationales suisses commence à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle sous l'impulsion de comités et d'associations économiques locales. Imaginées sur le modèle des foires traditionnelles, elles invoquent une thématique reflétant la société du moment, ce qui leur donne un statut de miroir social, plus ou moins patriotique.

Après des éditions à Zürich (1883 et 1939), Genève (1896), Berne (1914) et Lausanne (1964), la sixième édition voit le jour dans la région des Trois-Lacs. L'enjeu est de taille car pour la première fois, l'exposition ne se tient pas en un seul lieu. Elle est conjointement accueillie par quatre villes : Bienne, Morat, Neuchâtel et Yverdon-les-Bains. Laurent Geninasca, Luca Merlini et Michel Jeannet sont les auteurs du projet initial. Ils proposent un premier concept pour l'exposition nationale, celui d'une Suisse en mouvement.

Quatre arteplages proposent quatre thèmes. Entre eux transitent des ateliers-passages, lieux d'expositions et d'expérimentations naviguant sur les trois lacs. L'Helvétèque est l'île artificielle construite au milieu du lac de Neuchâtel où les parcours se croisent.

« *[La structure de l'arteplage] est une métaphore qui interroge le fédéralisme suisse : comment bâtir un ensemble cohérent avec autant de singularités ?*<sup>1</sup> »

Pour des raisons logistiques et financières principalement, le projet ne peut être réalisé comme tel. Les ateliers-passages et l'Helvétèque sont abandonnés et la tenue de la manifestation repoussée d'une année. Le

---

1 MERLINI LUCA in *Architecture.Expo.02*, p. 31

concept des quatre arteplages thématiques est maintenu. Neuchâtel accueille *Nature et Artifice*, Bienne *Pouvoir et Liberté*, Morat *Instant et Eternité* et Yverdon-les-Bains *Moi et l'Univers*. Trente-cinq pavillons d'exposition, déclinés sur le thème de l'arteplage, s'égrènent sur les sites.

Le 15 mai 2002, Expo.02 ouvre ses portes et le scepticisme ambiant - dû aux multiples difficultés financières largement médiatisées - laisse place à un véritable engouement. Dix millions de visites sont comptabilisées, la moitié de la population Suisse se rend sur le site, toutes les classes sociales sont rassemblées et 91% des visiteurs se déclarent grandement satisfaits. Expo.02 développe un nouveau type de culture, sans directement reprendre les valeurs populaires et patriotiques traditionnellement véhiculées dans ces manifestations. L'exposition questionne les valeurs suisses, en se concentrant sur la notion de plaisir et de découverte.

Lorsque les visiteurs franchissent la porte d'entrée de l'exposition, ils se retrouvent plongés dans une ambiance totalement différente de celle de la ville. Expo.02 sort de l'ordinaire, elle intrigue. Elle appelle à expérimenter de nouvelles sensations et développe l'imaginaire. Les cinq sens sont sollicités. Les visiteurs sont invités à toucher, regarder, goûter, sentir et écouter. Ils deviennent actifs et ne se contentent pas de regarder comme ils le feraient dans un musée traditionnel.

Les arteplages s'approprient leurs sites respectifs et les métamorphosent totalement, ils deviennent méconnaissables. Pour une durée déterminée, les lieux sont déguisés par des bâtiments surprenants aux fonctions inédites. Certaines constructions se posent sur l'eau, d'autres sont gonflées, recouvertes de feuilles d'or ou composées uniquement d'une ossature propulsant de l'eau pour former un nuage.



vue de Coney Island  
arteplage de Neuchâtel :  
les galets volants



## Coney Island

D'après Rem Koolhaas dans le livre *New York Délire*, Coney Island devient au début du XIX<sup>e</sup> siècle la station de villégiature des habitants de Manhattan. Ses grands espaces verts contrebalancent la densité de la métropole. Cependant, le flot de visiteurs augmente de plus en plus, entraînant la construction de nombreux hôtels. Le sentiment de pleine nature se perd. Jusqu'alors Coney Island existe par contraste envers la ville.

*« Pour survivre en tant que station, [...], Coney Island se voit contrainte à une mutation ; elle doit se transformer en une complète antithèse de la Nature, elle n'a pas d'autres alternative que d'opposer à la réalité artificielle de la nouvelle métropole son propre surnaturel<sup>1</sup> »*

Coney Island développe à outrance son côté artificiel et devient un parallèle imaginaire de Manhattan. Des attractions en tout genre s'installent, des bâtiments surréalistes s'érigent. Peu à peu, les attractions singulières se regroupent en de véritables parcs, créant une unité thématique singulière. De nouvelles pratiques voient le jour. Les gens accourent à Coney Island pour expérimenter la baignade à l'électricité, une nage de nuit sous éclairage artificiel. Ils se précipitent pour voir des tremblements de terre ou des incendies simulés, puis maîtrisés. Ils grimpent sur la *Beacon Tower* pour contempler l'île depuis le haut.

Expo.02 doit suivre la même valeur d'antithèse de la ville pour exister. Elle ne peut vivre que parce que la ville existe. Elle s'en nourrit pour devenir son contraire, tout comme Coney Island parasite Manhattan. Toutefois, les liens d'Expo.02 avec ses villes hôtes ne sont pas uniquement de l'ordre de l'opposition. Elles existent l'une contre l'autre, mais aussi l'une pour l'autre.

---

1 KOOLHAAS Rem, *New York Délire*, p. 33



La collection de pommes et le ciel peint sur l'intérieur du pudding géant / manna



## Arteplage de Neuchâtel

### *Nature et Artifice*

A l'instar des arteplages qui existent par le contraste avec la ville, le thème de l'arteplage énonce une contradiction. L'intention des concepteurs est de montrer qu'il est essentiel de changer le rapport de l'Homme avec la nature, que la relation devienne plus respectueuse, moins conflictuelle et moins dominatrice. Mais comment présenter la nature à l'occasion d'une grande foire festive sur un site intégralement construit ? Comment transmettre le message aux visiteurs ?

L'ajout d'*artifice* dans le thème permet d'illustrer la nature comme elle n'est pas en réalité. Elle se révèle par l'artifice : des vues sont cadrées, des ensembles sont fragmentés, isolés et recomposés différemment, jusqu'à former des collections ordonnées d'objets simulant la nature. Une taxonomie d'innombrables variétés de pommes est présentée dans le pavillon Manna. D'autres objets totalement artificiels singent la nature : un faux ciel est peint sur un pudding géant, de l'herbe synthétique recouvre une partie du site, de faux fruits jaillissent de faux arbres.

L'exposition de Neuchâtel est un carnaval : elle renverse les valeurs admises dans la vie quotidienne. Le roi devient bouffon et le bouffon devient roi. Les antithèses se matérialisent en architectures spectaculaires, opposées aux maisons « standards » de la cité. Et la nouvelle anti-ville n'est pas modeste. Elle s'affiche et se médiatise autant que faire se peut et développe une portée internationale puissante malgré sa courte vie.



## Réalité vs fiction

Expo.02 joue avec la limite entre présent et futur, entre réalité et fiction. L'exposition est un rêve matérialisé sur le site des Jeunes-Rives. Les visiteurs se retrouvent projetés dans un monde éphémère d'illusions qui disparaît sans laisser de trace physique.

Le monde construit par l'exposition est surnaturel. Il est cependant défini sur la base de la vraie ville. Les visiteurs ont ainsi une clé de lecture pour comprendre le mirage qui s'offre à eux. S'ils ne sont pas habitués à de telles expositions ni pareille architecture, ils parviennent à saisir leurs valeurs. Les programmes se dispersent sur le territoire selon une organisation basée sur le système utilisé dans la ville. Il y a des espaces pour manger, boire, apprendre, s'amuser ou dormir, compréhensibles par tous. Pourtant, ces fonctions ne sont pas proposées par un monde « normal » : tous les éléments participent à la réalisation de la fiction et du sensationnel. Chaque détail est pensé pour augmenter le mirage, jusqu'au système de signalisation : son esthétique décalée joue avec les modes de signalisation habituels. Les visiteurs le reconnaissent automatiquement en tant que tel, mais comprennent aussi sa valeur onirique.

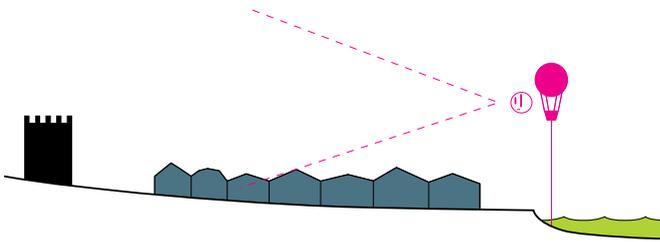
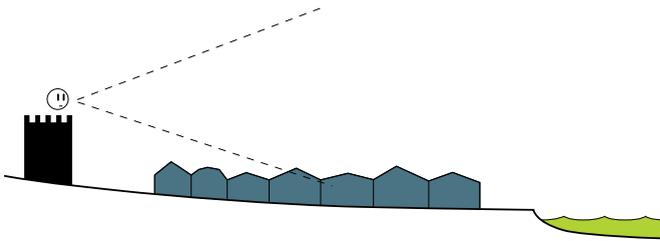
Expo.02 fonctionne comme une ville parallèle, où tout est admis sitôt la porte d'entrée franchie. Tant au niveau architectural que social, ce qui n'a pas sa place dans la ville de tous les jours en trouve une dans la manifestation. L'exposition prend le rôle de catalyseur et permet la décompression des habitants. Les désirs les plus fous se réalisent : chacun peut se transformer temporairement en son double rêvé, mais interdit en ville.

L'exposition s'incruste en lieu et place des Jeunes-Rives sans se soucier de l'impact sur le long terme ou de la permission de construire sur l'eau. Les programmes existant avant Expo.02 sont abolis, puisqu'ils ne sont pas



projection dans le Palais de l'Equilibre

fantastiques. Ainsi, l'accès à l'eau et la promenade n'ont pas lieu d'être sur l'artepilage. Le site lui-même n'existe plus. Il est donné pour mort et, ne renaîtra sous son aspect originel qu'une fois la manifestation terminée. La durée très courte de l'événement augmente sa puissance d'antithèse déjantée de la ville. Ainsi, pas de phénomène d'accoutumance. La ville n'aura pas de séquelles de cette folie passagère.



le renversement du  
regard et panorama  
depuis la tour des prisons



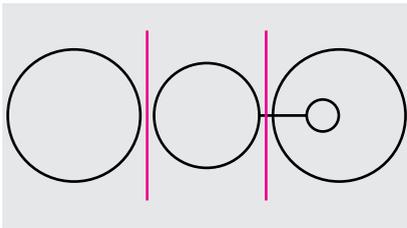
## Omniscience

Un ballon ascensionnel est construit hors du périmètre d'Expo.02. Il prend place sur les rives entre le port et la passerelle de l'Utopie. Il permet d'avoir une vue d'ensemble sur Expo.02 et une perception inédite de Neuchâtel. Pour avoir un regard omniscient sur la ville - soit un regard depuis le haut - il faut normalement se rendre sur la tour des Prisons, à proximité de la Collégiale ou sur les montagnes du Jura. Ces points de vue offrent au premier plan, la ville et au deuxième, le lac. Grâce au ballon, les visiteurs découvrent pour la première fois une vision en hauteur de Neuchâtel depuis le lac et comprennent autrement la relation entre la ville et l'eau : toute la ville est tournée vers le lac. Ce dispositif permet une vision sensationnelle, diamétralement opposée de celle qui existe depuis le point de vue normal. Ils contemplant leur propre ville d'un point de vue impossible : comme une *out of body experience*, le ballon permet une introspection urbaine omnisciente et carnavalesque.

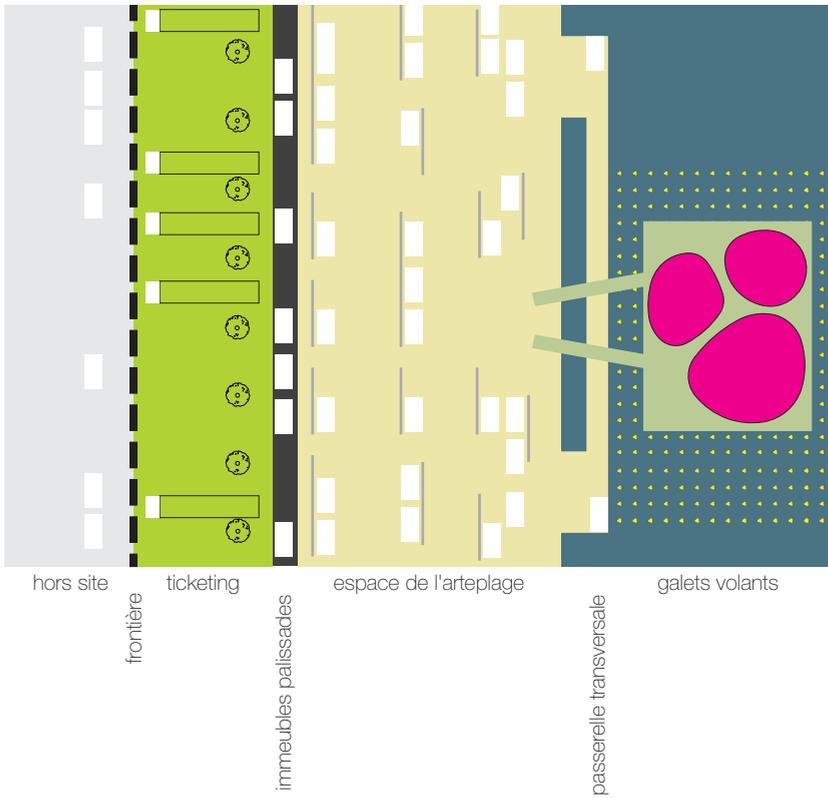
## Frontière et séparation des milieux

Expo.02 possède une frontière claire. Au nord, cette limite est définie par une palissade de 7.5 m de hauteur et de 345 m de longueur. Elle est une barrière entre la ville et l'artepilage. Elle empêche de voir ce qui se passe à l'intérieur de l'exposition, mais laisse néanmoins filtrer certaines informations, tels des horaires, prix ou programmes des journées. Elle n'est pas suffisamment solide pour contenir l'explosion urbaine que représente Expo.02, et l'onde de choc provoquée par l'impact de l'exposition se ressent dans la ville.

Cet impact a un pouvoir d'attraction sur les individus. Au fur et à mesure que le visiteur s'approche de l'exposition, il ressent les effets de l'onde de choc sans totalement comprendre ce que sera l'épicentre. Son parcours



l'interface devient milieu :  
 les nouvelles interfaces, le satellite et le  
 système des frontières



commence avant même l'arrivée dans la ville. De nouvelles stratégies de transports sont mises en place par Expo.02, avec l'aide de la Confédération et des villes. Les transports en commun jusqu'aux arteplices se multiplient. Arrivé à la gare ou sur l'un des parkings, le visiteur est dirigé par la foule et la signalisation. Il est amené à destination grâce au service de bus ou au funiculaire construit expressément pour la manifestation. A proximité de l'entrée, l'onde de choc se ressent plus fortement. La tension monte. Des pavillons apparaissent. Puis, le visiteur franchit la frontière contenant l'exposition et plonge dans le carnaval. L'apothéose de l'anti-ville jaillit finalement depuis le lac : la plate-forme des galets volants.

Pendant l'exposition, les Jeunes-Rives ne peuvent plus être considérées comme une interface entre ville et eau. L'intensité conceptuelle, programmatique et la puissance spatiale de l'exposition lui donne un statut de milieu, au même titre que la ville et le lac. Il se crée de nouvelles interfaces : la première entre la ville et l'exposition, la seconde entre l'exposition et le lac. Elles sont presque totalement imperméables. Aucun échange n'est toléré entre l'eau et la terre, si ce n'est le regard des visiteurs sur le lac.

En tant que milieu autoproclamé, Expo.02 ne participe pas aux échanges entre les milieux terrestre et lacustre. Elle asservit la ville et le lac à son profit et squatte leur interface sans se soucier de son rôle territorial.

L'exposition se permet même d'empiéter sur le milieu lacustre : elle y envoie un satellite solidement attaché par deux passerelles. Elle profite du panorama du lac à l'insu de ce dernier qui ne reçoit rien en retour, si ce n'est quelques piliers supportant la plate-forme. Ainsi, pas de contact possible. L'eau n'existe à Expo.02 que sous forme entièrement artificielle.



- (A) l'Homme et ses libertés
- (B) la Suisse s'interroge
- (C) l'esplanade des cantons et des communes
- (D) éducation, formation, recherche
- (E) l'information et la connaissance
- (F) la santé
- (G) les vacances
- (H) vêtement et parure
- (I) les chemins de fer
- (J) poste et télécommunications
- (K) alimentation, boissons, tabacs
- (L) les impératifs de l'industrie et l'artisanat
- (M) symphonie « les échanges »
- (N) les entreprises suisses dans le monde
- (O) agriculture
- (P) les fermes modèles
- (Q) la Suisse vigilante
- (R) la machine Tinguely
- (S) la vallée de la Jeunesse
- (T) le monorail
- (U) le télécabane
- (V) le spiral
- (X) la place du petit Bourget
- (Y) le port
- (Z) la gare

## **Lausanne : l'exposition de 1964**

L'exposition nationale de 1964 prend place sur la plaine de Vidy, à l'ouest de Lausanne. Cette manifestation est le moteur d'un développement sans précédent pour la ville. Le site de l'exposition est un espace gagné sur le lac, remblayé à cette occasion. Des grands travaux sont également entrepris dans le centre, notamment pour le rendre apte à accueillir les milliers de visiteurs qui arriveront en automobile. Leur voyage est assuré par la première autoroute de Suisse romande : le tronçon de l'A1 entre Genève et Lausanne. La vallée de la Jeunesse, joue le rôle d'entrée principale de l'exposition. Elle se trouve sur le tracé du Flon, une rivière comblée pour donner le parc de la vallée de la Jeunesse qui existe encore aujourd'hui.

Cette exposition nationale amorce une série de constructions pérennes qui enrichissent la ville jusqu'à nos jours. Certaines ont été reconverties : les coques de béton de la vallée de la Jeunesse, par exemple, sont devenues des centres d'accueil pour les enfants. D'autres sont restées quasiment intactes, comme le rond point de la Maladière. Le programme culturel de la ville s'est considérablement enrichi. Aujourd'hui, le remblai est un parc contenant de vastes installations sportives, mais aussi le théâtre de Vidy, reconversion du pavillon de l'Exposition de 1964 « éducation, formation, recherche » projeté par l'architecte Max Bill. A cette époque et jusqu'à maintenant, il paraît tout à fait logique d'avoir profité de l'émulation d'une exposition nationale pour procéder à un développement urbain de grande échelle.

Ces transformations reflètent l'esprit des Trente Glorieuses. Le progrès matériel qualifie l'héritage construit que l'exposition de 1964 lègue à la ville de Lausanne.



une séquelle d'Expo.02 : le stéréoscope  
la construction de l'échangeur  
autoroutier d'Ecublens, Lausanne



## Héritage de l'exposition de 1964 et souvenirs d'Expo.02

L'exposition de 2002 est le fruit d'une autre époque. Alors que la ville de Lausanne se réjouit de la venue de la manifestation pour doper son développement, Neuchâtel se retranche dans ses quartiers et fustige l'idée d'un quelconque changement de paysage urbain. Le mot d'ordre est de tout remettre en l'état dès la fin de la manifestation. Seul le funiculaire reliant le jardin anglais à la gare transgresse cette règle. Cette réticence envers de grandes transformations physiques va de paire avec l'époque « virtuelle » de la sixième exposition nationale. Neuchâtel construit son double virtuel le temps de l'exposition. La vente et la reconstruction de certains pavillons comme le Palais de l'Equilibre et le Cargo - situés aujourd'hui respectivement au CERN (Genève) et à Sévelin (Lausanne) - rappellent la période d'Expo.02.

Seul un bâtiment subsiste. Il s'agit de l'hôtel Palafitte qui devait, comme les autres objets, être éphémère. Il se situe à quelques kilomètres au nord-est des Jeunes-Rives. Cette distance au centre-ville ne lui permet pas de jouer un quelconque rôle urbain sensible en tant qu'héritage de l'exposition. De plus, l'état du bâtiment et son apparence de construction temporaire ne jouent pas en sa faveur. Il n'est pas facile de prolonger la vie d'un bâtiment pensé comme éphémère et de le forcer à devenir pérenne. De nos jours, il ressemble à un assemblage de containers de chantier préfabriqués, posé tant bien que mal sur des pilotis et distribué par des passerelles de bois pourrissant. L'aspect de l'hôtel suffit à émettre de sérieux doutes quant à la réussite de cette entreprise, d'autant plus que le Palafitte est un hôtel cinq étoiles.

Une valeur de l'exposition de 1964 est d'être un événement amenant du progrès matériel. Cette idée se réalise aux yeux des visiteurs à travers la machine de Tinguely : une machine cinétique inutile qui paraît clamer avec

ironie le progrès de l'industrie. Par contre, la valeur d'Expo.02 propose l'abolition du matériel, comme si la préservation de la planète à l'heure du développement durable signifiait l'arrêt de la construction physique de la ville. Elle ne laisse qu'un héritage virtuel : des milliers d'images partagées sur internet et, sur le parc de Jeunes-Rives, deux stéréoscopes montrant des images tridimensionnelles des galets volants et du Palais de l'Equilibre.

Malgré leurs différentes attitudes face à l'édification de la ville, les expositions nationales de 1964 et de 2002 reprennent des thèmes très similaires. Elles partagent les valeurs de carnaval et de parasites urbains. Les attractions se ressemblent : comme le ballon ascensionnel à Neuchâtel, « le Spiral » à Vidy est un ascenseur permettant au visiteur d'avoir une vue panoramique rotative de Lausanne, du lac, de l'exposition et de leurs échanges. De même, la fonction de « ville de l'autre côté du miroir » et le renversement des valeurs deviennent réalité.

### **Les parcs après les expositions**

La plaine de Vidy est aujourd'hui un parc complété par la vallée de la Jeunesse. Elle est de nature similaire aux Jeunes-Rives ; le terrain est aussi remblayé dans les années 1960. De même, le parc qui l'occupe est voué aux loisirs publics et ne dépend pas d'un bâtiment. La plaine de Vidy propose de multiples programmes : un théâtre, un mini-golf, une buvette / restaurant, plusieurs plages, un mini-train et des statues (vestiges directs de l'exposition de 1964). Une promenade suit également le bord du lac, à la manière de celle de Neuchâtel.

La taille de ce parc est environ dix fois supérieure à celle des Jeunes-Rives. Il est comparativement plus éloigné du centre-ville. Cependant, la richesse programmatique semble indiquer une volonté forte et une détermination de l'usage du site. Cette unité intelligible n'existe pas sur les Jeunes-Rives.

Ceci peut être une hypothèse pour le moteur du questionnement et du remaniement perpétuel du parc de Neuchâtel.

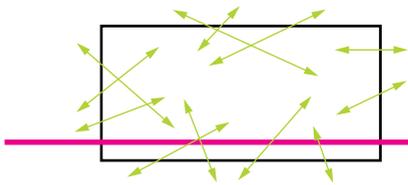
Cette différence de stratégie de construction de la ville à travers les expositions semble être un acte manqué. A Lausanne, il est inimaginable de supprimer les ouvrages légués par l'exposition. L'aspect fonctionnel et la marque du progrès historique qu'ils laissent dans la ville sont, aujourd'hui encore, d'une qualité indéniable. A Neuchâtel, il est incompréhensible de ne pas avoir profité de ce moteur économique. Neuchâtel aurait-elle perdu la foi en son développement urbain ?

Finalement, il semble que plus le temps passe, plus la décision de fixer la valeur ou un plan de développement global des Jeunes-Rives devient difficile à prendre. D'autant plus que de nos jours, le sentiment de la nature est matérialisé par le bord du lac, alors qu'il est loin d'être naturel. La préservation de la dite « nature » ne peut accepter une quelconque modification de ses alentours. Peut-être en serait-il de même sur la plaine de Vidy, mais personne n'a jamais connu ce site sans aménagement. De plus, n'étant pas aussi proche du centre-ville, les habitants seraient vraisemblablement moins choqués, s'il fallait un jour modifier ou ajouter des constructions sur ce parc.

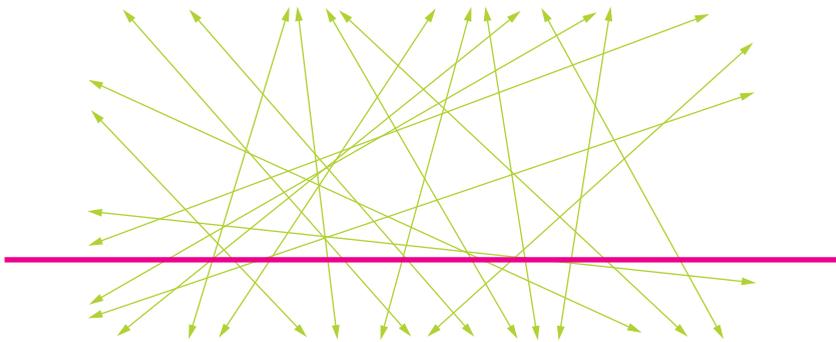


## VALIDER L'INTERFACE : UN SCÉNARIO





un milieu entre la ville et le lac ou  
une interface pour la ville et le lac ?



## Synthèse

Ce texte a parcouru les différents états de l'interface. Il a premièrement permis la compréhension de son développement historique et de sa construction. Deuxièmement, il a cerné sa nature et sa fonction, d'abord en regard aux relations entretenues entre la ville et le lac, puis à travers des objets spécifiques, posés sur la terre. Ensuite, l'analyse des composants du parc des Jeunes-Rives a montré le fonctionnement interne d'une zone de l'interface et les moyens dont elle dispose pour moduler les échanges entre les milieux. Finalement, l'étude d'une occupation massive temporaire du site a renseigné sur la transformation de l'interface en milieu et sur les modifications engendrées sur les interactions entre les milieux lacustre et terrestre.

Désormais, il semble que le parc des Jeunes-Rives est un espace de référence essentiel pour la ville. Bien que son potentiel ne soit pas suffisamment exploité, ses éléments constitutifs contiennent déjà les capacités conceptuelles pour transformer le parc en un vecteur d'échanges puissant. De plus sa fonction apparente de parc public de loisirs permet aux habitants de vivre l'interface et de sentir la valeur des relations entre la ville et le lac.

La proposition suivante va exposer un scénario basé sur cette recherche et qui, par la caractérisation des composants du parc, va développer une approche pour un futur projet.



--- périmètre d'intervention

→ voiries de la ville vers l'interface

**ZONE  
D'INTERVENTION**



## **Caractériser l'interface**

Le site peut soit s'affirmer en temps qu'interface, soit reconquérir un statut de milieu, comme lors d'Expo.02. Ces deux propositions émettent des distinctions conceptuelles fondamentales.

Dans le premier cas, la fonction des Jeunes-Rives est de contribuer à la médiation des relations entre la terre et l'eau. Ainsi, les acteurs principaux sont la ville et le lac, animés par l'Homme. Chaque milieu veut s'augmenter de la contiguïté du second, et les Jeunes-Rives sont l'espace où leurs relations se matérialisent et se qualifient.

En revanche, si les Jeunes-Rives deviennent milieu, elles ne sont plus un espace de communication entre la ville et le lac. Elles se constituent d'un lieu autonome défini par un programme propre et des limites claires. Celles-ci peuvent s'articuler en autant d'interfaces modulant les relations entre les Jeunes-Rives et la ville ou le lac. Si les Jeunes-Rives sont un milieu, les rapports entre la ville et le lac sont interférés, ils n'existent plus de manière directe. Ville et lac ne peuvent plus apprécier la proximité de l'autre.

Après avoir lu et compris les caractéristiques des Jeunes-Rives, il semble que leur potentiel réside dans leur capacité à devenir une interface à l'échelle de la ville. Elles doivent être l'espace servant de la ville et du lac et ne pas se constituer en un espace urbain servi.



**STRATÉGIE  
D'AMÉNAGEMENT**



0 100m



## Moyens de validation

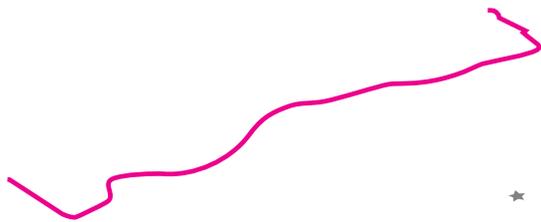
De nos jours, le parc des Jeunes-Rives est très timide. Il est une interface, mais ne semble pas vouloir se déclarer comme telle. Le scénario détermine cet espace comme interface avouée. Pour ce faire, il faut définir les moyens qui permettent de servir les relations entre les milieux. Ceux-ci se distinguent en plusieurs classes et se composent entre eux par superposition de couches. Ils sont autant de morceaux de matière collés les uns sur les autres et leur assemblage est défini par des règles qui gèrent leurs rapports.

## Chemins et textures

Ces deux moyens sont les prolongations du lac et de la ville. Les chemins sont les extensions de la ville. Ils sont le réseau de voiries agrandi afin de favoriser les interactions avec l'étendue d'eau. Les chemins ont la propriété de diriger les mouvements urbains vers le lac. Les textures sont le système de communication lacustre. Comme le lac, elles sont non-dirigées et peuvent être décrites par une aire. Elles sont des surfaces finies et leur forme se décrit par les relations de bord qu'elles entretiennent entre elles. Elles sont unies sans espace de transition.

Alors que les chemins sont *a priori* en goudron, les textures peuvent utiliser de multiples revêtements : gazon, terre battue, goudron, béton, caoutchouc, bois, etc. Elles peuvent contenir des arbres et autres éléments végétaux. Les textures sont aussi capables d'inclure du mobilier urbain, pour autant qu'il soit non-directionnel. Ceci concerne principalement les jeux pour enfants. Les chemins reçoivent les lampadaires, les bancs et les poubelles. Ces meubles sont dirigés et similaires à ceux qui se trouvent dans la ville. La fonction des chemins est de mener d'un point à un autre alors que celle des textures est de proposer une activité potentielle. Elles induisent un programme sans le définir exclusivement.

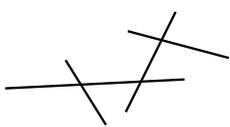
la promenade



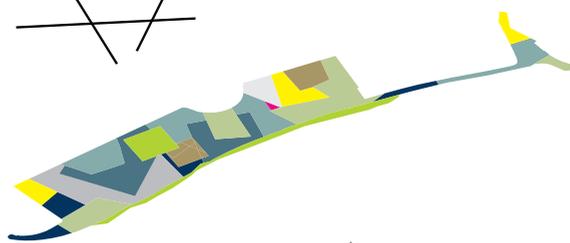
les objets



les chemins



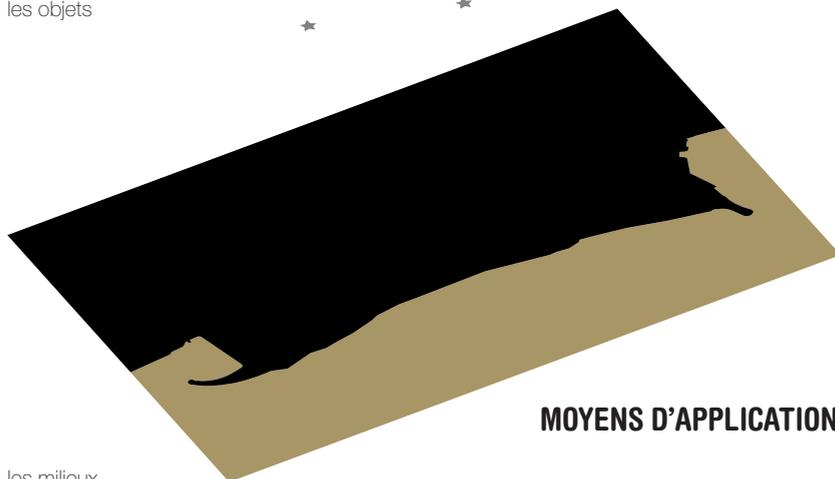
les textures



les objets



les milieux



## MOYENS D'APPLICATION

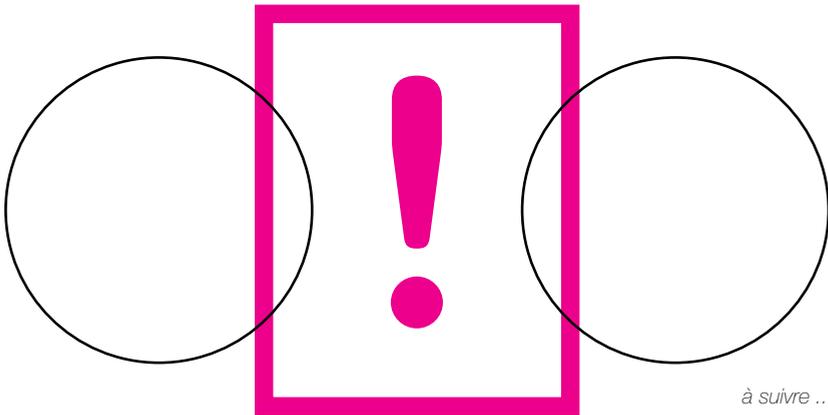
Les chemins et les textures ont le même niveau hiérarchique, de même que les deux milieux qui les mettent en oeuvre ne se subordonnent pas l'un l'autre. Les chemins ne mènent pas aux textures et les textures ne sont pas limitées par les chemins. Les relations entre ces moyens se font sur la longueur des chemins et non de face. Ceci permet d'augmenter au maximum la surface de contact entre la ville et le lac, par leurs moyens respectifs.

## **Objets**

Les objets sont les bâtiments dans l'interface. Il y a les objets pré-existants, les nouveaux et les temporaires. Ces constructions doivent servir la relation ville - lac. Elles déclarent leur volonté de mise en relation des milieux. Cette affirmation peut se faire par leur forme, leur fonction ou les deux. Les objets sont uniquement d'utilité publique. Ils peuvent autant être l'université que le cabanon du marchand de glace, un restaurant ou un couvert pour louer des pédalos. Contrairement aux textures, les objets décrivent des volumes couverts pouvant être ouverts. Ces constructions se placent indépendamment sur ou sous les textures - à l'image du bâtiment de la place du 12 Septembre. Ils n'ont pas le pouvoir de s'attribuer un chemin de la ville en particulier. Ils peuvent pourtant en rechercher la proximité pour créer un accès.

## **Promenade**

La promenade est l'élément le plus fort, puisqu'elle est définie sur tout le pourtour du lac. Elle vient se superposer à toutes les autres couches, comme une bande adhésive collée sur le tout. Ce tracé se distingue des chemins, car il est circulaire et n'est pas dirigé entre deux points. Il est également indépendant du lac et de la terre. Son parcours sinue autour



*à suivre ...*

de la discontinuité de ces deux milieux. La promenade se définit donc par son tracé. Elle n'est pas matérialisée par une texture particulière, seule sa géométrie la distingue. Elle peut donc tour à tour être pavée, goudronnée et ainsi de suite. La seule condition est que le pourtour du lac puisse être parcouru au minimum à pied.

## **Application**

Le concept discuté dans ce chapitre définit les propriétés et la nature des chemins, des textures, des objets et de la promenade, ainsi que les relations qui les lient. Ces éléments existent déjà sur le site, mais leurs intentions et mise en oeuvre ne les caractérisent pas comme moyens spécifiques de l'interface. Le projet suivant cette étude commencera par remodeler le site, en utilisant ces éléments et ainsi définir un masterplan. Il s'agira ensuite de développer les moyens *objets*.



**BIBLIOGRAPHIE ET TABLE  
DES ILLUSTRATIONS**

## Bibliographie

ASSOCIATION DU LIVRE DU MILLÉNAIRE DE CUDREFIN (ALMC), *Lac de Neuchâtel, Miroir d'une région*, Hauterive : Gilles Attinger SA, 2004

BETTINELLI Ennio, JELMINI Jean-Pierre, *Un Pays Vu Du Ciel : Le Canton De Neuchâtel*, Sainte-Croix : Les Presses du Belvédère, 2007

BILL Max, « Expo 64, Lausanna », dans : *Max Bill Arquitecto*, 2G nos. 29-30, p.190-201, Barcelone : Gustavo Gili, 2004

EXPO.02, *Architecture.Expo.02 : Exposition Nationale Suisse, Concept, Montage, Démontage*, Bâle : Birkhäuser, 2003

EXPO.02, *ImagiNation, le livre officiel d'Expo.02*, Lausanne : Payot, 2002

GARGIANI Roberto, *Archizoom Associati de la vague pop à la surface neutre 1966-1974*, Vérone : Mondadori, 2007

GINI M., NEUENSCHWANDER J.B., RENAUD M., *Etude pour un aménagement des Jeunes-Rives de la ville de Neuchâtel*, Neuchâtel : séminaire de géographie, Université de Neuchâtel, 1978

JELMINI Jean-Pierre, GIRARDBILLE Olivier, *Les maquettes historiques de Neuchâtel : un millénaire d'urbanisme au musée d'art et d'histoire de Neuchâtel*, Neuchâtel : musée d'art et d'histoire, 1998

JELMINI Jean-Pierre, THOMANN Charles, *Le Pays De Neuchâtel*, Lausanne : Payot, 1977

JELMINI Jean-Pierre, COURVOISIER Jean, GIRARDBILLE Olivier, RODESCHINI Christine, *Neuchâtel, histoire d'un paysage urbain*, nouvelle revue neuchâteloise n° 59, La Chaux-de-Fonds : Typoffset Dynamic, 1998

JELMINI Jean-Pierre, *Neuchâtel, l'esprit, la pierre, l'histoire*, Hauterive : Gilles Attinger SA, 1994

KOOLHAAS Rem, *Content*, Cologne : Taschen, 2004

KOOLHAAS Rem, *New York Délire : un manifeste rétroactif pour Manhattan*, Marseille : Parenthèses, 2002

LÉVY Jacques, LUSSAULT Michel (Sous la direction de), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris : Belin, 2004

NAST Matthias, *Terre du Lac, L'histoire de la correction des eaux du Jura*, Nidau : Verein Schlossmuseum, 2006

RÉRAT Patrick, SCHNEIDER-TORRIGIANI Maryse, VUAGNIAUX Laurence, *Projet urbain et gouvernance : étude du processus de réaménagement des Jeunes-Rives à Neuchâtel*, Lausanne : études urbaines, Université de Lausanne, 2003

SCHETTY Jürg, *Neuchâtel... il y a 100 ans*, Auvemier : Schetty, 1994

VILLE DE NEUCHÂTEL, *Votation communale du 14 septembre 2003 concernant le réaménagement des Jeunes-Rives*, Neuchâtel : Ville de Neuchâtel, 2003

## Table des illustrations

12-13, 58-59	<a href="http://www.swisstopo.admin.ch">www.swisstopo.admin.ch</a>
14-15	Ville de Neuchâtel (© Ennio Bettinelli)
40-41, 46, 50-51	Neuchâtel, histoire d'un paysage urbain [Ressource électronique], Rhinocéros Multimédia
44 (haut)	Neuchâtel... il y a 100 ans (dessin de F.-W. Moritz)
44 (bas)	Neuchâtel... il y a 100 ans (artiste inconnu)
46 (haut)	Neuchâtel... il y a 100 ans (dessin de F.-W. Moritz)
46 (milieu)	Neuchâtel, l'esprit, la pierre, l'histoire (artiste inconnu)
48 (haut)	Le Pays de Neuchâtel, hier et avant-hier (© Pierre Bickel)
48 (bas)	Le Pays de Neuchâtel, hier et avant-hier (© Antoinette Beljean)
66	Google Earth® (© Aerodata International Surveys)
67	Google Earth® (© Google)
82	Wikipédia®
83	Flickr® (© Pumpkin)
89	<a href="http://www.controlpack.com">www.controlpack.com</a>
134	<a href="http://www.mesimages.ch">www.mesimages.ch</a> (© Michel JeanDupeux)
140 (haut)	Festi'Neuch (© Beat Schweizer, <a href="http://www.cosmic.ch">www.cosmic.ch</a> )
140 (bas)	Festi'Neuch (© Ennio Bettinelli)
142, 143	ImagiNation, le livre officiel d'Expo.02 (© Régis Colombo)
148 (haut)	New York Délire : un manifeste rétroactif pour Manhattan
148 (bas)	Architecture.Expo.02 : Exposition Nationale Suisse, Concept, Montage, Démontage
150 (haut)	Wikipédia® (© Norbert Aepli)
150 (bas)	ImagiNation, le livre officiel d'Expo.02
152 (haut)	Architecture.Expo.02 : Exposition Nationale Suisse, Concept, Montage, Démontage
152 (bas)	<a href="http://www.expo-archive.ch">www.expo-archive.ch</a> (© Spencer Tunick)
154	ImagiNation, le livre officiel d'Expo.02

156	www.switzerland.isyours.com (© Nicolas Friedli)
160	Archives de la Ville de Lausanne
162	Archives de la Ville de Lausanne (© TSR)

*Les plans et les cartes comprenant les orthophotos sont établis sur la base des données de mensuration officielle du service de la géomatique et du registre foncier de Neuchâtel (© 2009 SITN).*

*Les éléments graphiques non-référencés sont produits par les auteurs.*